



Marian Stastny, photographé à l'aéroport de Mirabel, samedi.

Comment Marian a réussi à déjouer les policiers



Claude Laroche

MONTREAL — "Marian Stastny était peut-être l'homme le plus surveillé du monde; qu'il ait réussi à passer à travers les mailles de ce filet, ça tient non seulement du prodige mais d'une audace et d'une astuce incroyables de la part de Marian".
C'est un informateur sûr qui

me livrait cette déclaration, samedi, à l'aéroport de Mirabel, alors que je me trouvais, avec mon camarade Maurice Dumas, parmi la poignée de journalistes qui ont fait pêter la "baloune" du président Marcel Aubut, franchement misérable dans les circonstances, et qui espérait faire éclater la "bombe" Stastny, aux assises de la Ligue nationale, demain.

Parce que sa famille est impliquée, qu'il pourrait mettre en danger des participants à son évènement-casse-cou, Marian, le souriant gaillard de 28 ans, a mis le sceau "top secret" sur les circonstances de sa "fuite" de la Tché-

coslovaquie. Mais j'ai néanmoins pu apprendre quelques détails grâce à quelques tuyaux de son entourage, à Mirabel samedi.

Marian était traqué. La police dont il a parlé avec une certaine aigreur, à la conférence de presse, était constamment sur ses talons. On voulait lui faire payer cher le départ clandestin de ses deux frères Anton et Peter. Les fanfaronnades des Nordiques, déjouant les agents du KGB l'an dernier, avaient fouillé les entrailles des autorités tchécoslovaques. Marian en a bavé. Plusieurs yeux étaient toujours braqués sur lui et toute escapade était devenue im-

possible. Il était prisonnier de Bratislava.

Et soudainement, ce printemps, Marian Stastny a trouvé l'astuce pour déjouer ses poursuivants. Il a arrêté totalement de chercher des issues pour se dégager de son piège. Il a cessé de compléter. Il a joué le gars rentré dans le rang, résigné à son sort, tant et si bien qu'on pensait que l'affaire était bel et bien terminée. Un échec. Anton ne pensait jamais le voir arriver, samedi, à Mirabel.

(Suite à la page A2, 1re col.)

☐ autres détails, page C-1

UN BEL ÉTÉ
ÇA COMMENCE
AU MAIL ST-ROCH
LA PLACE EN VILLE

LE SOLEIL

Épurement et simplement
EAU DE COLOGNE
MONT
BELAIR
VENTE ET LOCATION
843-0141
Ross Chicoline, prés.

85e année, no 137

48 pages 4 cahiers

QUÉBEC, LUNDI 8 JUIN 1981

Livraison à domicile (6 jours) \$1.85

• • Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 50c Québec 30c

Le président des comités de parents A la défense des budgets réduits

SPORT WEEK-END

Les déboires des Expos continuent

page C-2



A son premier match hors saison avec les Alouettes, le quart Vince Ferragamo (15) n'a pas eu la vie facile, contre les Tiger Cats de Hamilton, à Montréal, hier.

Rien ne marchait pour les Alouettes

page C-4

Borg est de retour

page C-8

Québec espère avoir un 2e Hunter

page C-1



Bjorn Borg a gagné hier son 6e tournoi omnium de France.

par Damien GAGNON

Les restrictions budgétaires dans le secteur de l'éducation n'entraîneront pas une baisse de la qualité de l'enseignement, selon le président de la Fédération des comités de parents de la province de Québec (FCPPQ), M. Jean Pontbriand.

M. Pontbriand a fait cette déclaration hier, au cours d'une conférence de presse, au terme d'un congrès de deux jours qui a réuni à l'école Notre-Dame-de-Foy, à Cap-Rouge, quelque 500 parents.

Cette position du président de la FCPPQ dans le débat que suscitent les compressions budgétaires détonne sur celles prises jusqu'ici par le monde scolaire. Tous les organismes qui se sont prononcés soutiennent que les restrictions budgétaires vont entraîner une baisse de la qualité des services aux élèves.

M. Pontbriand est même allé plus loin en soutenant qu'il ne croyait pas, comme le prétendent des commissions scolaires, que les restrictions budgétaires vont augmenter le nombre de fermetures d'écoles.

Laurin réjoui

Cette déclaration du président de la FCPPQ a réjoui le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, qui participait à la conférence de presse. M. Laurin a précisé que c'est la baisse de la clientèle scolaire qui est la cause des fermetures d'écoles.

M. Pontbriand est d'avis, après une étude attentive des crédits alloués au ministère de l'Éducation, que les services essentiels pourront être maintenus dans les écoles, ajoutant du même coup que la qualité de l'enseignement dépend avant tout de la qualité de l'acte pédagogique.

Un code de déontologie

L'un des ateliers de travail du congrès réclame l'établissement d'un code de déontologie ou d'une cor-

(Suite à la page A2, 3e col.)



Le Soleil, Clément Thibault

Un mort et neuf blessés, près de Stoneham

Un accident où trois voitures se sont violemment heurtées sur le boulevard Talbot a fait une victime, une fillette de deux ans, et neuf blessés, hier soir, dans la région de Stoneham. Ici, le père, qui était accompagné de plusieurs enfants attend qu'on porte secours à deux d'entre eux.

détails, page A-11

L'UN refuse de se saborder

NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL (d'après PC) — Une majorité des 211 militants présents à l'assemblée générale de l'Union nationale ont décidé par vote secret, samedi, de maintenir en vie cette formation politique de nouveau orpheline.

C'est dans une proportion de 70 pour 100, soit 152 voix contre 59, que les plus irréductibles partisans ont refusé de célébrer les funérailles du parti.

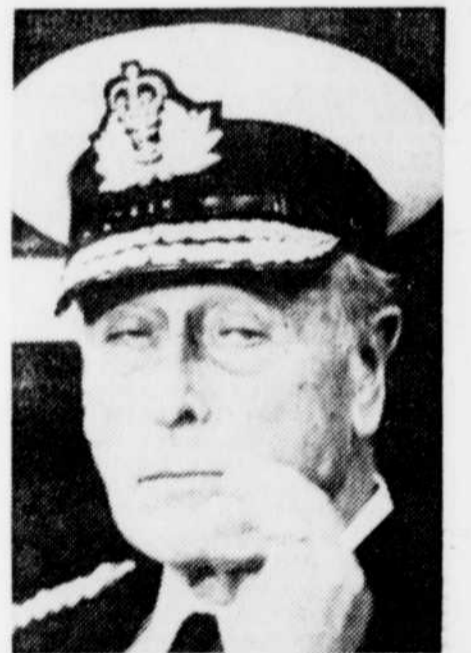
Quant à Roch LaSalle, il a tiré sa révérence avec dignité, sans amertume et sans non plus prendre les

militants par surprise, puisqu'il était déjà acquis que l'ex-député fédéral de Joliette n'avait plus du tout le goût ni les moyens de poursuivre l'aventure.

"Maintenant, je dois gagner ma vie, j'ai des obligations à remplir et pour ces raisons, je dois vous dire que je ne peux continuer à diriger le parti", de dire M. LaSalle.

Quant à son éventuel remplaçant, il faudra que l'UN réussisse à passer au travers de ses déboires financiers avant de penser à la chasse aux can-

(Suite à la page A2, 1re col.)



Lord MOUNTBATTEN

Le fiasco de Dieppe imputé à Mountbatten

LONDRES (AP) — C'est à feu lord Mountbatten qu'incomberait la responsabilité principale du raid catastrophique de Dieppe qui, le 19 août 1942, a coûté la vie à un millier de Canadiens sur la côte française. Dans une biographie du maréchal Montgomery qui vient de paraître, l'auteur, Nigel Hamilton, affirme en notant que l'histoire de ce raid de l'autre côté de la Manche, controversé à l'époque et discuté depuis par les survivants et les historiens, "demeure entourée de préjugés, de mythes, et souffre d'une documentation insuffisante".

L'auteur, qui a eu accès à des archives du gouvernement et aux do-

(Suite à la page A2, 5e col.)

lundi

400 morts dans un train en Inde

page B-1

L'avenir du Conseil de presse

Un colloque a établi que les déboires du Conseil de presse étaient liés à sa situation financière précaire. Plusieurs organismes se sont engagés à venir au secours de cette institution, lui assurant ainsi sa survie.

page B-8

Sauvetages maritimes économiques

Le Service auxiliaire canadien de sauvetage maritime regroupe une centaine de plaisanciers répartis dans 41 localités du Québec. Le coût de ses services, par ailleurs, s'avère peu élevé.

page A-4

Pas de poisson, pas d'incendie

DONCASTER (Angleterre) (AP) — Un poisson rouge — tout du moins son aquarium — a provoqué hier un incendie qui a causé d'importants dégâts dans une maison de Doncaster.

Selon les pompiers, le verre épais de l'aquarium a fait effet de loupe pour les premiers rayons du soleil qui ont embrasé les rideaux de la salle à manger de l'habitation, appartenant à John et Cynthia Ward.

C'est leur fils Benjamin, 3 ans, qui les a réveillés en sentant de la fumée. Tous trois sont sortis sains et saufs alors que les pompiers, intervenus rapidement, maîtrisaient l'incendie.

Une victime toutefois: le poisson rouge du petit Benjamin.

sommaire

Annonces classées D-3 à D-17
Arts et spectacles B-5 à B-7
Bandes dessinées D-18
Carrières et professions B-4
Décès D-18 et D-19
Économie-finances D-2
Horoscope D-16
Information régionale A-4 et A-5
Monde B-1 à B-4
Où aller à Québec B-7
Page des lecteurs A-8
Page documentaire A-7
Pierre Champagne A-9
Sport C-1 à C-8
Télévision B-6

météo

Possibilité d'averses en fin de journée. Demain: quelques averses.

détails, page D-3

LES GAGNANTS MARK TEN



Au stade Riverfront de Cincinnati, les Reds ont complètement balayé la série hier, en l'emportant sur les Expos de Montréal, ne leur accordant qu'un seul coup sûr.

MONTREAL 0-1-1
CINCINNATI 2-6-0

Samedi soir au stade Olympique, le Manic a blanchi le Blizzard de Toronto, le match nécessitant une prolongation.

MANIC 1
BLIZZARD 0

Le Suédois Bjorn Borg a raté hier son sixième titre aux Internationaux de France en disposant de son rival Ivan Hendl en cinq sets.

BORG 6-4-6-3-6
HENDL 1-6-2-6-1

Dans un match hors-concours, les Tiger Cats de Hamilton l'ont emporté sur les Alouettes de Montréal.

HAMILTON 27
MONTREAL 21



AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage—éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette Mark Ten Filtre Régulier: "Goudron" 16 mg, Nicotine 1.2 mg /Mark Ten Légère Régulier: "Goudron" 12 mg, Nicotine 0.9 mg.

Comment... (Suite de la première page)

On avait juré

L'affaire était une habile mise en scène. Incapable d'exercer sa profession d'avocat, le gaillard à la chevelure blonde, entreprit de travailler de ses mains. Ça faisait partie de l'astuce. Il s'est mis à travailler après sa maison, entreprenant un plan de rénovation, un barda du diable autour de son domicile.

"Le voyant mettre autant d'énergie sur sa maison, me raconte un informateur, la police s'est dit, ça y est Marian a renoncé à son plan d'évasion. On l'a mis au pas, on lui a rivé son clou. Il réalise que son plan de fuir, avec ses trois enfants, est devenu impossible."

Devant un Marian ne ménageant pas ses efforts sur sa maison, la surveillance de la police s'est relâchée. Quand elle s'est atténuée passablement, le célèbre marqueur de buts, le "shooter", comme le décrit Peter, a appliqué un plan de fuite astucieux pour toute sa famille.

"Astucieux mais d'un risque inouï, me dit-on. C'était téméraire et hasardeux. Mais ça prenait surtout des tripes pour embarquer dans une affaire pareille. Ça prenait un courage poussé à l'extrême limite, mais il fallait surtout que Marian soit bien servi par la chance."

Il fallait presque le génie d'un passe-muraille pour faire traverser le Danube, le célèbre fleuve à la frontière de la Tchécoslovaquie, à son épouse Eva et à trois jeunes enfants.

Sur l'avion de Swissair permettant au célèbre franc-tireur de franchir la distance de Zurich à Mirabel, l'ailler droit du trio le plus explosif du hockey, a consenti à laisser tomber quelques morceaux de son secret d'évasion pour le compte de ses interlocuteurs Marcel Aubut et Gilles Léger. Très peu de détails parce qu'il risque de faire un tort irréparable à des gens qui l'ont aidé dans son entreprise. Marian a vécu dans les trances au milieu de son équipe. Alors qu'il

L'UN...

(Suite de la première page)

Le président du parti, M. Serge Fontaine, a précisé qu'on songera à convoquer un congrès de direction dès qu'au moins deux personnes auront fait connaître leur intention de poser leur candidature.

Mais on n'a encore évidemment personne en vue et aucun militant n'a suggéré du nom à l'assemblée de samedi.

Les dettes
A l'heure actuelle, l'UN doit supporter une dette de \$300,000 et il lui faudra trouver \$100,000 très bientôt pour satisfaire les créanciers les plus pressés et \$25,000 pour assumer la permanence du secrétariat.

Cependant, ni les difficultés financières ni les réalités brutales exprimées par les intervenants, dont l'ex-chef intérimaire et ex-député de Gaspé, M. Michel LeMoignan, n'ont empêché les militants d'espérer des jours meilleurs.

"Il faut cesser de rêver en couleurs; l'Union nationale n'a plus sa raison d'être sur l'échiquier politique du Québec. Le Parti québécois a pris notre place et la plupart de nos gens nationalistes sont passés à ce parti. Arrêtons de pleurer sur notre passé. L'UN du passé, c'est fini", a dit M. LeMoignan au cours d'une intervention pendant le débat de deux heures qui a précédé le vote.

Pour sa part, M. Roch LaSalle a exhorté les militants, dans son discours d'adieu, "de faire preuve de réalisme" dans la décision sur l'avenir du parti.

Il a exprimé de sérieux doutes de voir l'UN reconquérir sa clientèle et devenir viable dans le contexte politique actuel.

Mais les vieux nostalgiques ont prêté une oreille plus attentive à des arguments comme ceux de M. Wilfrid Dufresne, âgé de 70 ans, ex-député conservateur en 1958, et candidat défait le 13 avril, qui, dans un vigoureux discours digne des années '50 et empreint d'une grande émotivité, a rallié une bonne partie de l'auditoire.

Ceux qui ont pris la parole en faveur du maintien n'ont d'ailleurs pratiquement pas abordé le fond de la question, à savoir pourquoi l'UN devrait survivre. Ils s'en sont tenus à des expressions de sentiments de regret s'il fallait que "ce qui fut le plus grand parti politique au Québec" venait à disparaître.

Des défections
Les vieux militants se sont également laissés séduire par des promesses de rentrée de fonds de l'ordre de \$85,000 faite par Jacques Tardif, celui qui avait lancé, en extrême, le groupe des 15 le 3 mai dernier avec mission d'aller chercher de l'argent pour effacer en partie les dettes de \$300,000 que doit supporter le parti.

M. Tardif a promis de rapporter cette somme si l'assemblée votait en faveur du maintien de l'UN.

A ce propos, M. LeMoignan a, là encore, exprimé de forts doutes sur la réalisation de ces promesses. "On nous a déjà fait des promesses comme celles-là dans le passé mais nos supposés bailleurs de fonds nous disaient toujours que l'UN n'avait pas de chef, après le départ de M. Biron, et, demain encore, ils nous diront la même chose parce qu'on n'a plus de chef. Non, ces promesses m'inquiètent beaucoup. On se retrouvera dans la même situation, j'ai bien peur".

L'intervention de M. Tardif a soulevé des applaudissements mais les plus réalistes des militants ont refusé de se laisser entraîner encore dans l'aventure.

C'est ainsi que des personnes parmi les plus dynamiques du parti ont laissé entendre privément ou en public qu'elles abandonnaient le navire: l'ex-député de Bellechasse, M. Bertrand Goulet, l'organisateur chef, M. Phil Cossette, l'ancien député Fernand Grenier, M. LeMoignan, et la cinquantaine de militants qui ont voté pour la fermeture des livres du parti.

racontait quelques épisodes, il avait la larme à l'œil.

"Après la défection de Peter et Anton, le pauvre Marian s'est fait arranger le portrait parce qu'on avait trop parlé, confesse Marcel Aubut. On avait raconté qu'on avait déjoué les agents tchécoslovaques du KGB. On leur avait donné un rude coup dans leur amour-propre. En faisant ça, on s'était brûlé avec les autorités tchécoslovaques, mais Marian devait surtout rester avec le paquet. Pour nous faire payer, on avait juré qu'il ne sortirait jamais de la Tchécoslovaquie."

Marian et sa famille ont finalement échappé à cette vengeance exacerbée.

"Normalement Marian n'aurait jamais dû passer à travers ça, précise Aubut. Des risques épouvantables et de l'astuce."

L'astuce d'une maison que Marian repapait pour la frime et la témérité d'un homme avec du coffre!

Il franchit trois pays

En fin d'après-midi, hier, à l'hôtel Reine-Elisabeth, il a été possible d'apprendre un autre détail captivant sur l'évasion de Marian Stastny de la Tchécoslovaquie... Afin de brouiller la piste en quittant Bratislava, il s'est envolé un long détour en passant par trois pays communistes avant de rentrer en Autriche... Au volant de sa voiture, il aurait notamment passé par la Hongrie et la Pologne.

On vient à peine d'apprendre l'évasion du troisième Slovaque en Tchécoslovaquie, suivant Marcel Aubut, et la nouvelle frappe probablement avec stupeur... Marian Stastny était l'exemple qu'on avait désigné, surveillé d'une façon impensable par les forces policières, afin de dissuader les jeunes de passer la frontière. Par cet exemple, on voulait mettre fin à ces défections."

Le président des Nordiques de Québec ressemblait à un rescapé des camps de la mort quand il a aperçu les journalistes à Mirabel, samedi... Il voulait se présenter en triomphe devant des centaines de journalistes aux assises de la Ligue nationale, demain... Il s'est fait souffler son effet-choc... Mais il prenait un risque énorme que la nouvelle éclate au grand jour en se baladant avec un colis de cette dimension... Pourquoi n'a-t-il pas retardé de deux jours son entrée au Québec, en faisant escale à Paris, par exemple... "Avec les papiers que Marian avait en main, c'était impossible, réplique le président. Il nous fallait faire route dans l'imédiat pour le Canada."

Si l'on en croit Gilles Léger, des Nordiques, qui a vu le trio des Stastny plusieurs fois à l'oeuvre, dans le passé, les gens vont se rouler à terre devant le trio le plus explosif du hockey professionnel... "il n'y a pas de mots pour décrire ça, ces trois gars-là possèdent des dons qui n'existent pas ailleurs dans le monde entier, certifie Léger. Leurs exécutions ressemblent à des trucs de magie. Le monde va devenir fou."

Léger a entrepris de décrire l'un de leurs savants schémas, tous axés sur le "shooter", ce franc-tireur à la Maurice Richard qu'est Marian Stastny... "Ils ne travaillent que pour une seule chose, soit de mettre Marian à découvert devant le filet, raconte Léger. Ça tient du génie, et Marian a un don exceptionnel pour tromper le gardien de but. C'est sa force. Je ne parle pas à travers mon chapeau. Les gens en Amérique du Nord vont voir, l'hiver prochain, des buts qu'ils n'ont jamais vus dans leur vie."

"Je ne voudrais pas garrocher de boulechite, j'aime mieux que les gens aient une surprise, décline pour sa part Anton au sujet de son aîné. Je ne puis le comparer à personne dans la LNH parce qu'il n'a aucune ressemblance avec Bossy, Lafleur, Gretzky ou tout autre. C'est différent... Mais Anton ajoute avec un éclair dans le regard: "Mais c'est quelque chose de vraiment spécial."

le mot du jour

Du bégalement

Mme Madeleine Thibault, de Sainte-Foy, s'explique mal la répétition du "de" dans la locution "auprès de". Il n'y a rien pour expliquer cela, sauf l'ignorance de l'auteur de cette faute. On dit "auprès d'autres personnes", comme on dit "auprès d'elles", et non "auprès de d'autres".

Pierre BELLEAU

La Quotidienne 5-0-4

Tirage de samedi
Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNES (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00

647-3233 647-3394
RENSEIGNEMENTS REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

A la défense... (Suite de la première page)

poration professionnelle qui veillerait à ce que soit assurée la qualité de l'enseignement.

Selon les parents, la syndicalisation qui s'attache beaucoup plus au quantitatif qu'au qualitatif est l'une des conséquences de la baisse de la qualité de l'enseignement dans les écoles. On y identifie deux autres raisons, le manque de communications entre les divers agents d'éducation et les trop nombreux changements dans les programmes du ministère.

Le ministre Laurin s'est dit à la fois heureux et surpris de cette prise de position des parents. Elle rejoint, selon le ministre, la préoccupation exprimée par des associations étudiantes qui questionnent l'attitude des professeurs quant à la qualité de leurs cours.

Sous le thème "L'école, croissance trois", les parents ont discuté en ateliers de travail du projet éducatif, du conseil d'orientation, des relations parents, direction d'école et pro-

La BOURSE

MONTREAL (PC) — Les cours se raffermiraient en début de séance, ce lundi matin, à la Bourse de Montréal.

Seagram grimpeait de ¼ à \$62, Alcan ajoutait à \$39 et Falconbridge Copper grimpeait de ¼ à \$15½, tandis que Gulf et Nova Alberta A demeuraient inchangées à \$27½ et \$10½ respectivement.

A Toronto

Une légère tendance à la hausse caractérisait la Bourse de Toronto à l'ouverture de la séance, ce lundi matin.

Alcan grimpeait de ¼ à \$39½, Bell Canada ajoutait ¼ à \$19½, Hiram Walker Resources grimpeait de ¼ à \$29½.

fesseurs, du renouveau pédagogique et des services personnels aux élèves.

Ces ateliers ont produit une quinzième recommandation qui seront soumises pour approbation à l'assemblée générale de la FCPQ qui aura lieu à l'automne.

Dix ans après la naissance des comités d'écoles, les parents ne se sentent pas encore pris au sérieux par les administrateurs scolaires et ils soutiennent que la communication entre le comité d'école et les enseignants est

parfois presque nulle.

Les parents ont aussi fait leur propre examen de conscience. Ils se sont interrogés sur la stratégie à adopter pour forcer les parents à assister aux assemblées du comité de leur école. On note que la participation générale des parents à la vie de l'école est toujours très faible.

La FCPQ voudrait être davantage impliquée dans l'implantation des différents programmes et politiques du ministère de l'Éducation et

obtenir de l'information pertinente lors du déroulement des négociations dans le secteur de l'éducation.

Certaines tentatives d'implantation de conseils d'orientation s'étant avérées vaines, les parents demandent au ministère de l'Éducation qu'il ne soit plus nécessaire d'obtenir l'assentiment des enseignants pour la mise en place de ces conseils. On sait que la CEQ a recommandé à ses membres de boycotter les conseils d'orientation.

Laurin déplore la faible participation des parents

par Damien GAGNON

"La mise en oeuvre des régimes pédagogiques et des nouveaux programmes d'enseignement ne sera possible et ne produira les effets escomptés que si les parents consentent à consacrer plus de temps à suivre le cheminement scolaire de leurs enfants", a déclaré hier, le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin.

Prenant la parole au congrès de clôture de la Fédération des comités de parents de la province de Québec, M. Laurin a dit s'inquiéter très sérieusement de la faible participation des parents aux comités d'école. "Je réfléchis présentement aux moyens que le ministère pourrait mettre de l'avant pour amener les parents à s'intéresser à l'éducation de leurs enfants."

Selon le ministre de l'Éducation, l'école ne peut se définir, trouver son sens et se développer qu'à partir d'un solide enracinement dans le milieu.

Il a fortement convié les membres des comités de parents à travailler fort pour que la participation des parents à

la vie de l'école s'accroisse de façon significative au cours des prochaines années. Votre première tâche, dit-il, consistera à convaincre tous les parents du Québec de la nécessité de s'impliquer davantage dans cette définition d'une nouvelle école fondée sur les besoins de l'enfant.

Les parents, soutient le ministre, sont les responsables au premier chef,

Le fiasco... (Suite de la première page)

cuments privés de Montgomery, écrit que lord Mountbatten avait émis l'idée de cette opération peu après sa nomination au poste de chef des opérations combinées par Winston Churchill.

Montgomery, qui à l'époque commandait les troupes dans le sud de l'Angleterre, avait d'abord approuvé le projet. Toutefois, il avait proposé de l'abandonner lorsque les mauvais temps avaient contraint d'annuler la date primitivement fixée en juillet. Le raid eut lieu une semaine après l'arrivée de Montgomery au Caire pour

prendre le commandement de l'armée britannique en Égypte. "Dieppe allait être la plus grande défaite de Mountbatten", écrit Hamilton.

Si Mountbatten a joué un rôle brillant sur le plan diplomatique en Asie du sud-est, par contre "en tant que chef des opérations combinées il fut un maître de l'intrigue, de la jalousie et de l'innocence. Tel un enfant gâté, il a joué avec la jalouse, avec une indifférence vis-à-vis des pertes que seule peut expliquer son ambition insatiable, voire psychopathe", écrit Hamilton.

AIR CANADA VOUS OFFRE CE QUI SE FAIT DE MIEUX

SERVICE CONNAISSEUR SERVICE

au tarif de la classe économique

EDMONTON
CALGARY
VANCOUVER
PARIS
LONDRES
ZURICH

et maintenant
LOS ANGELES
SAN FRANCISCO
DALLAS
HOUSTON

Air Canada est la seule ligne aérienne à vous faire profiter du Service Connaisseur, au tarif de la classe économique, vers 4 destinations aux États-Unis, à partir de Toronto: Houston, Dallas, Los Angeles et San Francisco. Ces nouvelles destinations viennent s'ajouter à la brochette de vols long-courriers sur lesquels vous bénéficiez déjà du Service Connaisseur (39) d'Air Canada. Le Service Connaisseur d'Air Canada, c'est plein d'avantages pour vous: un compteur d'enregistrement distinct, embarquement avec les passagers de 1re classe; un premier choix de menus, de revues et journaux; un casque d'écoute haute-fidélité plus confortable; un fauteuil libre à côté de votre, si possible; et même les consommations sont incluses.

Somme toute, c'est la vraie détente. Ce qui se fait de mieux, au tarif de la classe économique!

Air Canada va toujours plus loin pour vous. Air Canada est la première ligne aérienne à vous offrir le Service Connaisseur vers autant de destinations au Canada, en Europe et aux États-Unis. Voyez Air Canada ou votre agent de voyage, pour profiter du Service Connaisseur d'Air Canada vers Houston, Dallas, Los Angeles et San Francisco.

Service Connaisseur est une marque de commerce d'Air Canada.



AIR CANADA

Le nouveau quai de Gros-Cacouna ravive l'optimisme

par Réal LABERGE

GROS-CACOUNA — Près de 100 personnes ont assisté à l'inauguration d'un premier quai régional pour cargo général de \$14,5 millions, le ministre fédéral des Transports, M. Jean-Luc Pépin, a déclaré que cette réalisation portuaire importante s'inscrivait "dans un mélange, qui est propre à tout grand projet", soit une succession d'espoirs, d'incertitudes, de doutes, de succès, puis de délais, ce qui exclut les défaitistes, et ne peut progresser qu'avec la ténacité des promoteurs et de la population régionale.

Et le futur de Gros-Cacouna, à son avis, sera construit comme son passé, en relevant deux défis très difficiles à rencontrer: l'implantation du terminal méthanier et la réalisation du superport de transbordement des marchandises en vrac.

"Un projet bien vivant, a dit M. Pépin, à l'égard de ce dernier projet de \$350 millions de Havre Champlain-Misener, et dont le promoteur nous indique son enthousiasme, mais en voulant aussi

parcourir. Il faudra plusieurs mois et même peut-être une année, avant d'avoir la recommandation de nature quasi judiciaire de l'Office national de l'énergie et la décision finale d'Ottawa.

Quant au superport de transbordement en eau profonde, qui a fait l'objet d'une entente de développement en janvier 1980 avec la filiale de Misener, Havre Champlain Inc., M. Pépin a annoncé qu'un important pas sera franchi, "en fin de juillet", alors que le ministre des Transports recevra les résultats d'une étude effectuée à New York, sur les présumées difficultés d'étroitesse de l'entrée de la rade de Gros-Cacouna.

Le ministre a déclaré que l'étude préalable effectuée aux laboratoires de Ville LaSalle ne s'était pas révélée concluante. "On va savoir la vérité", a ajouté M. Pépin, en remarquant que les résultats de cette étude vont mettre fin à des rumeurs mal fondées voulant que les membres de l'Association des pilotes du Saint-Laurent refuseraient d'utiliser le port de Gros-Cacouna.



Le ministre fédéral des Transports, M. Jean-Luc Pépin, l'invité d'honneur et dans l'ordre, Mgr Charles-Henri Lévesque, évêque de La Pocatière, M. Rosaire Gendron, député fédéral de Kamouraska-Rivière-du-Loup, M. Eymard Corbin, député de Madawaska-Victoria, N.-B., Mme Eva Côté, députée fédérale de Rimouski, M. Adélar Michaud, maire de Cacouna.

agir avec réalisme et réflexion, comme dans tout projet de cette envergure."

Foro et publicité

C'est à l'occasion de la 21e exposition industrielle et commerciale des Chevaliers de Colomb de Rivière-du-Loup, qui a été exceptionnellement tenue sur l'emplacement portuaire de Gros-Cacouna et qui a attiré une foule record de plus de 28,000 visiteurs, selon les organisateurs, que s'est déroulée dans une atmosphère de foire et de tapage publicitaire l'inauguration du port régional. Un premier bateau, le Belléa, y a accosté en janvier 1980 et pris une cargaison de papier journal de la papeterie F.F. Soucy Inc., de Rivière-du-Loup, grâce à l'aménagement d'un quai de 600 pieds, d'un entrepôt de 27,000 pieds et d'une aire de stockage pour vrac solide.

La publicité entourant l'événement a notamment comporté l'encartage dans un hebdomadaire de Rivière-du-Loup d'une brochure publicitaire de format tabloïd de 54 pages à \$600 la page, dont onze ont été achetées par divers ministères fédéraux, ainsi que des pages complètes de publicité dans la plupart des hebdomadaires de l'Est du Québec, outre les messages passés aux postes régionaux de radio et de télévision.

Sous le titre de "Gros-Cacouna, une réalité, un grand rêve se matérialise", on laissait entendre ni plus ni moins que le "fameux superport" était enfin une réalisation.

Une fête d'étape

Selon toutefois M. Pépin, il s'agissait de célébrer comme il convient, dans une atmosphère de fête, la détermination passée et la volonté de surmonter les obstacles, qui ont produit la réalisation actuelle et assuré un présent prometteur.

A ce sujet, il a signalé qu'entre mars et la fin de l'année 1980, le port régional de Gros-Cacouna avait accueilli 12 navires, et qu'on y en attendait une quarantaine, cette année, "ce qui en fera l'un des ports les plus achalandés du Saint-Laurent".

Les gros développements

Concernant le terminal méthanier, un port d'accueil et une usine de regazéification de \$200 millions pour le gaz naturel liquéfié du projet pilote de l'Arctique, le ministre des Transports a remarqué qu'il fallait s'attendre encore à des étapes à



Environ 450 vélos sur le chemin Saint-Louis, par ce beau dimanche après-midi, ça roule énormément... bien!

Clôture réussie de la semaine du vélo

par Andrée ROY

La Semaine de la bicyclette s'est terminée en beauté à Québec, hier après-midi, avec la participation d'environ 450 pédaleurs sur toutes les races de "bébiques" possibles, à une manifestation routière qui s'est répandue, dans le calme, dans Québec à partir du musée des plaines d'Abraham.

Comme par les années passées, la manifestation encadrée par Vélo Québec et la sûreté municipale de Québec, se voulait, d'abord, une occasion de regrouper, au moins une fois l'an, les amateurs de vélo. Et de leur permettre, au cours d'une sortie sans problèmes avec les automobiles, de pédaler dans leur ville en échangeant avec d'autres mordus de la bécane.

Ensuite, l'événement, qui se déroulait en plein cœur de la ville de Québec, doit permettre de sensibiliser les passants et, peut-être, les dirigeants, aux désirs des vélocyclistes: une politique de pistes

cyclables pensées en fonction du loisir mais aussi du travailleur, des stationnements sécuritaires, des réseaux entretenus, des espaces verts interdits à la circulation automobile, etc. Voilà en résumé les buts poursuivis par la journée nationale du vélo à Québec.

Un "joujoucylothon"

A Sainte-Foy, entre-temps, les responsables et les membres, parents, enfants, amis de la joujouthèque de la rue Biencourt, participaient à un "joujoucylothon" qui devrait permettre d'amasser les fonds nécessaires à l'achat de nouveaux jouets.

Vélos avec ou sans vitesses, tricycles, poussettes, patins à roulettes, planches à roulettes, toute machine à roues sans moteur était bienvenue pour le défilé, qui s'ébranla à 11h de la joujouthèque. Pique-nique et fête au soleil ont suivi.



L'image parfaite de la sécurité en bicyclette...



Alors, ce chauffeur?



Question de sensibiliser les spectateurs.

Le ministre a assuré qu'il avait eu des entretiens avec des représentants de l'association, qui lui ont assuré le contraire, et que ces derniers participent même à l'étude scientifique faite aux laboratoires de La Guardia.

Garanties de livraison

Au sujet du deuxième problème majeur concernant la réalisation du superport de transbordement à Gros-Cacouna, M. Pépin entrevoit des chances d'un prochain déblocage.

Alors que la Commission canadienne du blé a toujours refusé jusqu'ici d'accorder des garanties de livraison à long terme, comme l'a demandé le groupe Misener, M. Pépin a précisé que cet organisme venait tout récemment de faire une exception à cette politique en signant des accords avec trois transporteurs maritimes, craignant de manquer de moyens de transport. "On peut donc croire que de nouvelles ententes à long terme pourront se faire à l'avenir!"

La cérémonie

C'est debout, sous un beau soleil, avec comme fond de scène la rade du "scandale de \$10 millions" creusée de 1964 à 1968, une valeur ajoutée au port régional pour faire un chiffre rond d'un investissement de \$25 millions, que s'est déroulée la cérémonie d'inauguration du quai régional de Gros-Cacouna.

Les lieux ont été bénis par l'évêque du diocèse de Sainte-Anne, Mgr Charles-Henri Lévesque. Et outre M. Pépin, de nombreux invités ont adressé la parole, notamment M. Raymond Savard, secrétaire parlementaire des Travaux publics, le "père de Gros-Cacouna" et député de Rivière-du-Loup—Kamouraska, M. Rosaire Gendron, et d'autres pionniers du projet portuaire, entre autres M. Eymard Corbin, député de Madawaska-Victoria, Nouveau-Brunswick, et le sénateur Edouard B. Cyr, du Maine, qui a participé à la marche initiale Edmundston—Rivière-du-Loup, un défilé de 35 milles, le 7 septembre 1959.

Dépôts garantis

16³/₄

UN CHOIX JUDICIEUX

• 90 à 179 jours
• Dépôt initial minimum: 5 000\$

Pour plus d'informations sur notre gamme de dépôts, venez ou téléphonez.

QUÉBEC
Complexe Centre-Ville,
Ste-Foy: (418) 653-6811
1-800-463-4792

CHICOUTIMI
Place du Royaume
(418) 549-5746
1-800-463-9657
1-800-361-3803

Fiducie du Québec

Taux sujet à changement sans préavis. Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

desjardins

OCCASION D'AFFAIRES A DISCUTER

Je suis à la recherche de quelqu'un, qui préfère travailler seul et est exceptionnellement débrouillard.

Il possède une excellente formation universitaire et pourra rapidement se familiariser avec le domaine fiscal (plans de participation d'impôt différé).

Il est membre de plusieurs associations et possède de nombreux contacts auprès des professionnels et des cadres.

Dep. 4809
Le Soleil Limitée, Québec G1K 7J6

AIMERIEZ-VOUS RECUPERER L'IMPOT QUE VOUS AVEZ PAYE CETTE ANNEE?

Si vous pouvez investir \$5,000, informez-vous de ce qu'un abri fiscal en immeuble peut représenter pour vous.

Tél.: 687-2164
M. Lachance

La maison de la semaine

Condominium Louisbourg Penthouse
8 pièces comprenant 3 chambres à coucher, situé face aux Plaines d'Abraham. Deux garages intérieurs sont compris dans le prix de vente.

Le Louisbourg, le condo le mieux situé à Québec, est bien protégé et muni d'une piscine intérieure, d'une épicerie, d'un nettoyeur, un salon de coiffure et d'une salle de réception.

P.-E. Roussel, 687-3848

MORIN & ASSOCIES COURTIERS INC.

1121, Chemin Ste-Foy
Québec, Qué.
G1S 2M2
Tél.: 683-2103

COIFFEURS(EUSES)

Sommes à la recherche de coiffeurs(euses) pour dames désirant se joindre à une équipe dynamique, évoluant dans un salon ultra-chic d'un emplacement privilégié de la ville de Québec, ayant le potentiel et la personnalité requis pour une tarification de \$25 à \$30 pour coupe et coiffure et désireux de pousser plus à fond ses recherches professionnelles tout en profitant de conditions salariales avantageuses.

Venez vous joindre à nous:
Jacques Desjardins
(819) 378-6698

Surveillez

"LA VENTE D'ENTREPOT de st Cyr"

au Mail St-Roch et Place Laurier
Mercredi le 10 juin
DEPOSITAIRE
AKAI

636 GROS LOT Approx. vend. \$434,000

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTÉ L'ORDRE	1	5	17	25	29	30
6 sur 6	0	\$212,479.00	N° COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6 +			
5 sur 6	183	\$1,044.90	28			
4 sur 6	7125	\$74.50	VENTES TOTALES: \$2,213,325.			
3 sur 6	2	\$63,744.00				

Provincial

3591391	500 000\$
591391	50 000\$
91391	1 000\$
1391	100\$
391	25\$
91	10\$

Les billets gagnants de 1 000\$, 250\$, 100\$, 50\$ et 25\$ sont encaissables à toute succursale de la BNC.

Mail

Numéro	Possibilité de
557521	4 Gagnants de 50 000\$
57521	36 Gagnants de 5 000\$
7521	360 Gagnants de 250\$
521	3600 Gagnants de 50\$
21	36000 Gagnants de 5\$

DATE: 05-06-81

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

11 LOTS BONIS

11 111,11\$ chacun

670D256	713D588	058B514	130C257	750A925
884D436	649D682	335B929	838A188	519D897
				959C037

une fête de famille

Maski-courons St-Gabriel de Brandon le 14 juin

On y sera... y serez-vous?

La course à pied, un sport, une victoire, une fête

loto-québec

Service de sauvetage pour les plaisanciers

par Pierre ASSELIN
Le Service auxiliaire canadien de sauvetage maritime (Laurentides) inc. regroupe une centaine de plaisanciers québécois répartis en 41 unités à travers la province. Cette "garde côtière" auxiliaire se prépare à entreprendre sa deuxième saison d'existence.

Le but de ce service est de sauver des vies et de promouvoir la sécurité nautique, explique M. Paul Beauchemin, coordonnateur régional du Service auxiliaire. Le service a été mis sur pied pour compléter les services de sauvetage canadiens, jugés insuffisants par un comité interministériel fédéral. "L'an passé, nous avons effectué 54 sauvetages et il en a coûté \$30.000. Un bateau comme le Ville-Marie, qui est affecté exclusivement au sauvetage, en a effectué 20

et coûte \$500.000 par année au pays." L'unité no 6, qui couvre le secteur de Québec, comprend quatre bateaux. Deux voiliers, un voilier doté d'un moteur (Motor Sailor) et un chalutier de plaisance composent cette petite flottille de sécurité. Chaque embarcation possède un moyen de communication électronique pour assurer un contact constant entre les mem-

bres lors d'une urgence. Le Service auxiliaire représente de multiples avantages pour la garde côtière. Non seulement est-il économique, puisque ses membres y participent à titre de personnes bénévoles, mais il est aussi très souple parce que les unités sont réparties à travers la province, aux endroits vitaux, et permettent une action rapide et efficace. Par exemple, à Sept-

Iles l'unité compte cinq embarcations de 30 pieds et plus, ce qui, selon M. Beauchemin, est suffisant. "Sur le Richelieu cependant, ajoute-t-il, un bateau de 50 pieds serait inutile et beaucoup trop gros. Un plan identifie les besoins selon les régions et les secteurs. Nous fixons un nombre de bateaux par unité en fonction de la population de plaisanciers."



M. Paul Beauchemin, de la garde côtière, est en charge des personnes bénévoles qui forment le service auxiliaire de sauvetage. "Nous choisissons l'élite des marins", déclare-t-il fièrement.

Participation des plaisanciers

M. Beauchemin estime aussi que cette initiative encourage la participation des plaisanciers à leur propre sécurité. Le travail des auxiliaires ne se limite pas au sauvetage en situation d'urgence mais comprend aussi la prévention. Ils peuvent en tout temps interpeller poliment un plaisancier, inspecter son équipement de sauvetage et prodiguer les conseils nécessaires.

La Grande-Bretagne et la France possèdent des organisations semblables depuis 150 ans et les Etats-Unis en possèdent une qui date d'une cinquantaine d'années. Avant de fonder le nôtre, les autorités canadiennes se sont renseignées auprès de ces pays pour voir ce qui s'y faisait déjà. Un tel système n'a donc rien de révolutionnaire et était devenu nécessaire avec l'ampleur qu'a pris la navigation de plaisance. "Après la guerre, la navigation de plaisance était un sport de riche, explique M. Beauchemin, mais comme vous savez, c'est un



M. Jacques Bélanger, secrétaire du service auxiliaire canadien de sauvetage maritime (Laurentides) inc., est fin prêt pour la saison. Son bateau, le Baccaleos, un navire de 38 pieds, n'attend plus que le coup de pouce qui le mettra à l'eau.

sport qui a beaucoup évolué depuis. Les bateaux de plaisance représentent 80 pour 100 de tous les sauvetages effectués. Les plus dangereux sont ceux qui s'achètent une petite chaloupe pour aller pêcher sur les lacs et qui décident un beau matin d'emmener la famille faire un tour sur le fleuve, souvent sans même posséder une ceinture de sauvetage."

M. Jacques Bélanger, secrétaire du Service auxiliaire pour la province (région Laurentides) est lui-même un passionné de navigation et attache aussi une grande importance à la sécurité nautique. "L'été, je sors tous les jours, beau temps, mauvais temps. Même avant de faire partie du service je faisais du sauvetage, du remorquage ou des réparations de panne."

Le bateau de M. Bélanger mesure 38 pieds et ne craint pas le mauvais temps, nous assure-t-il. Il l'a baptisé le "Baccaleos", un ancien nom de l'île d'Orléans, où il habite. Les membres du Service auxiliaire sont choisis parmi des marins expérimentés. "Nous ne voulons pas leur montrer à naviguer, explique M. Beauchemin, de la

garde côtière, nous voulons qu'ils le sachent déjà. Nous choisissons l'élite", ajoute-t-il, souriant en coin. Le Service auxiliaire est relié au CURES (Centre d'urgence de recherche et de sauvetage) que les plaisanciers peuvent joindre sans frais de partout en province en signalant 1-800-463-4393. CURES peut joindre sans délai les services auxiliaires de la province, de Sept-Îles à Cornwall, aux limites de la région Laurentides. Un numéro à garder avec soi.

LIQUIDATION

Rosiers, arbustes, arbres en sac de plastique et conifères.

Voici quelques exemples: **Rabais de 25%**

Rosier Rég. \$5.99.....	4⁴⁹	Rosier Rég. \$6.49.....	4⁸⁷
Chèvrefeuille Rég. \$12.99...	9⁷⁴	Conifères en bac de 1 gallon Rég. \$4.49.....	3³⁷

Rabais de 33 1/3% sur nos bulbes de fleurs à planter au printemps

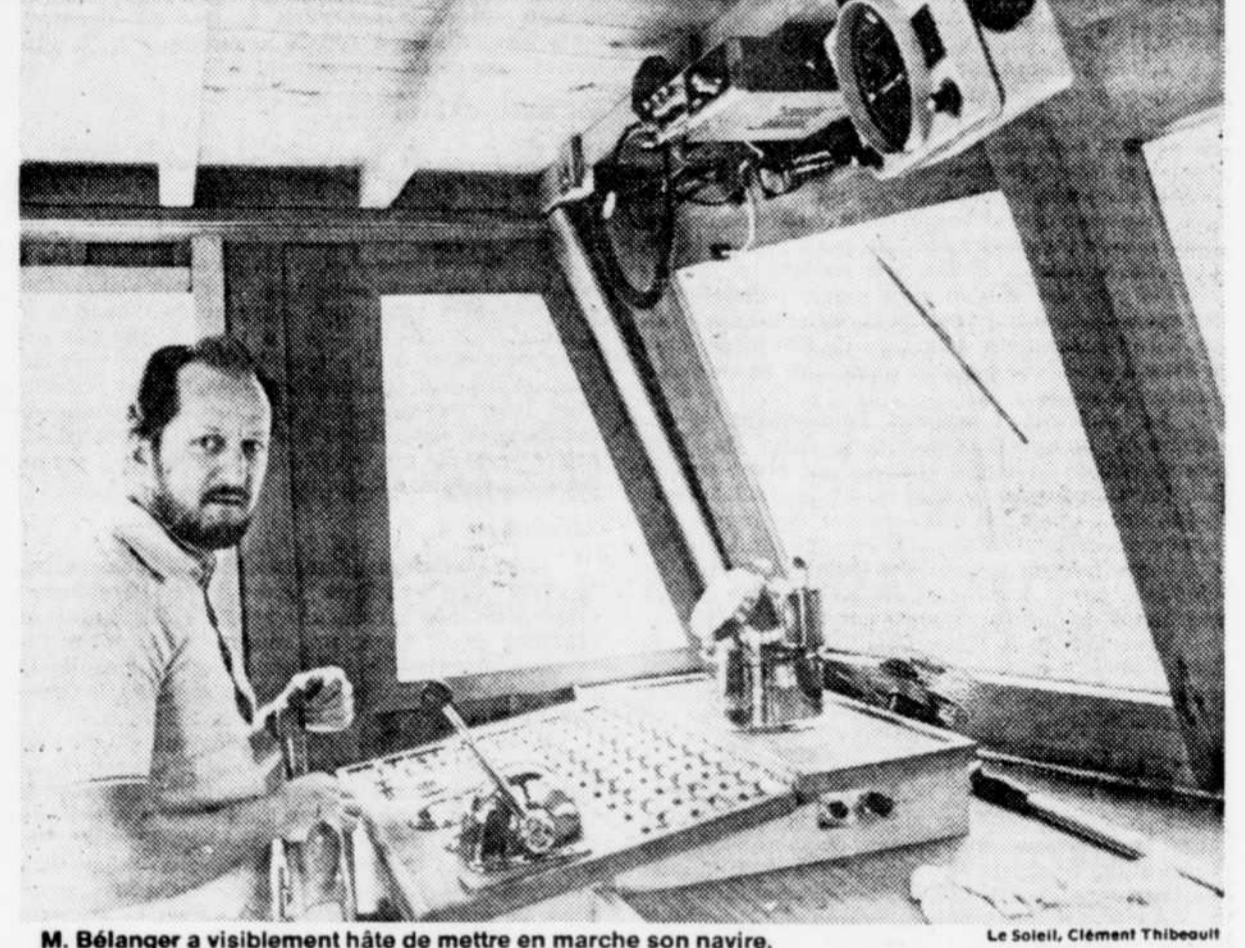
Jusqu'à épuisement des stocks. Il est possible que certains articles ne soient pas disponibles dans tous nos magasins.

• Place Fleur de Lys • Place Laurier • Galeries Chagnon

Sears Rayon 71 — Jardin extérieur

vous en avez pour votre argent... et plus

Simpsons-Sears Limitée



MARCELLE

Produits hypo-allergènes non parfumés.

Les produits de beauté hypo-allergènes Marcelle sont faits pour les peaux délicates. Mais même si vous avez un teint de pêche, vous les apprécierez aussi. Marcelle offre une gamme complète de produits de beauté de haute qualité. Vous y trouverez tous ceux que vous pouvez désirer. Purement et simplement, sans parfum.

Offre-Boni

Une Crème Hydratante format 50 ml d'une valeur de \$5.85 vous sera remise GRATUITEMENT après tout achat de \$8.00 ou plus de produits Marcelle durant cette promotion du 8 au 20 juin 1981

MAIL ST-ROCH 529-5741
PLACE LAURIER 656-1712
PLACE MONT-MARIE 837-9363
CARREFOUR CHARLESBOURG 623-1504
PLACE L'ORMIÈRE 842-9221

brunet

La maison Archimède s'érige vite et s'agrandit au besoin

par Paul-Henri DROUIN

TRING-JONCTION — La société manufacturière "Les Systèmes Archimède Inc.", de Tring-Jonction, en Beauce, a lancé sur le marché une petite maison tout à fait révolutionnaire, lors d'une récente conférence de presse à l'entreprise de "Fibre de Verre Moderne Inc." de Tring-Jonction.

La maison de base "ARCHIMÈDE" comportant trois modules hexagonaux pour 50 mètres carrés (espace intérieur représentant 540 pieds carrés) sera vendue pour \$12,000 et se complète par des "ensembles" de finition intérieure pour \$3,000 dont l'installation n'est pas comprise.

Selon M. Placide Poulin, président de l'entreprise "Fibre de Verre Moderne Inc." et vice-président au marketing des "Systèmes Archimède Inc.", "ce nouveau concept permet d'ériger rapidement sur n'importe quel terrain, un bâtiment qui est à la fois économique, facile à entretenir et à chauffer et d'une solidité phénoménale".

Mais ce qui est vraiment extraordinaire, ajoute M. Poulin, "c'est que la maison Archimède peut en quelques heures s'agrandir dans toutes les directions, selon les besoins et la capacité financière de son propriétaire".

Il s'agit d'un ensemble de 30 panneaux d'acier constituant la maison de base et qui s'expédie dans des conteneurs normalisés de 8 pieds sur 20 et comprend en outre tous les jeux de composants préassemblés que pourrait demander l'acheteur pour achever la maison.

Comme l'a expliqué M. Placide Poulin, "à partir de trois pieds de béton, il suffit de quelques heures à deux ou trois personnes sans habileté particulière pour monter complètement le bâtiment".

Cela est dû au fait dit-il, que les panneaux constituant la base, les murs et le toit sortent de l'usine avec toutes les ouvertures déjà en place, de sorte que l'assemblage complet du bâtiment ne consiste qu'à serrer une quarantaine de boulons.

Aussi, un système de joints unique permet d'écarter les ponts thermiques et peut se réaliser par le propriétaire grâce à un petit système autonome d'injection d'uréthane fourni avec l'ensemble.

Au point de vue économie, a déclaré M. Poulin, on peut chauffer ou climatiser la maison "Archimède" avec beaucoup moins d'un dollar par jour et comme la maison de base n'a pas de cave mais plutôt un vide technique qui sert de "plenum" de distribution d'air, le plancher est toujours légèrement plus chaud que l'air ambiant de la maison, en période de chauffage du moins.

Egalement, on peut y ranger jusqu'à 300 pieds cubes d'objets divers par trois trappes d'accès pratiques et cette maison offre une quantité d'avantages que permet l'absence d'une cave, comme la possibilité de bâtir tout près des arbres ou sur des terrains difficiles, inondables ou im-

propres à la construction conventionnelle, ajoute M. Placide Poulin.

Le concepteur

La maison "Archimède" est issue de recherches conduites à l'université de Montréal et à Hydro-Québec par M. Jacques B. Poirier, l'actuel pré-

sident de cette société beauceronne qu'est "Les Systèmes Archimède Inc.", de Tring-Jonction.

Jusqu'ici, le réseau de distribution de la maison "Archimède" est en voie de parachèvement pour le Québec, et M. Placide Poulin envisage de vendre partout en Amérique du Nord grâce

au mode de transport que représente le conteneur.

On a aussi appris que la demande d'exportation outre-mer débute sous peu, vu l'intérêt manifesté qui dépasse de beaucoup les espérances de cette société beauceronne.

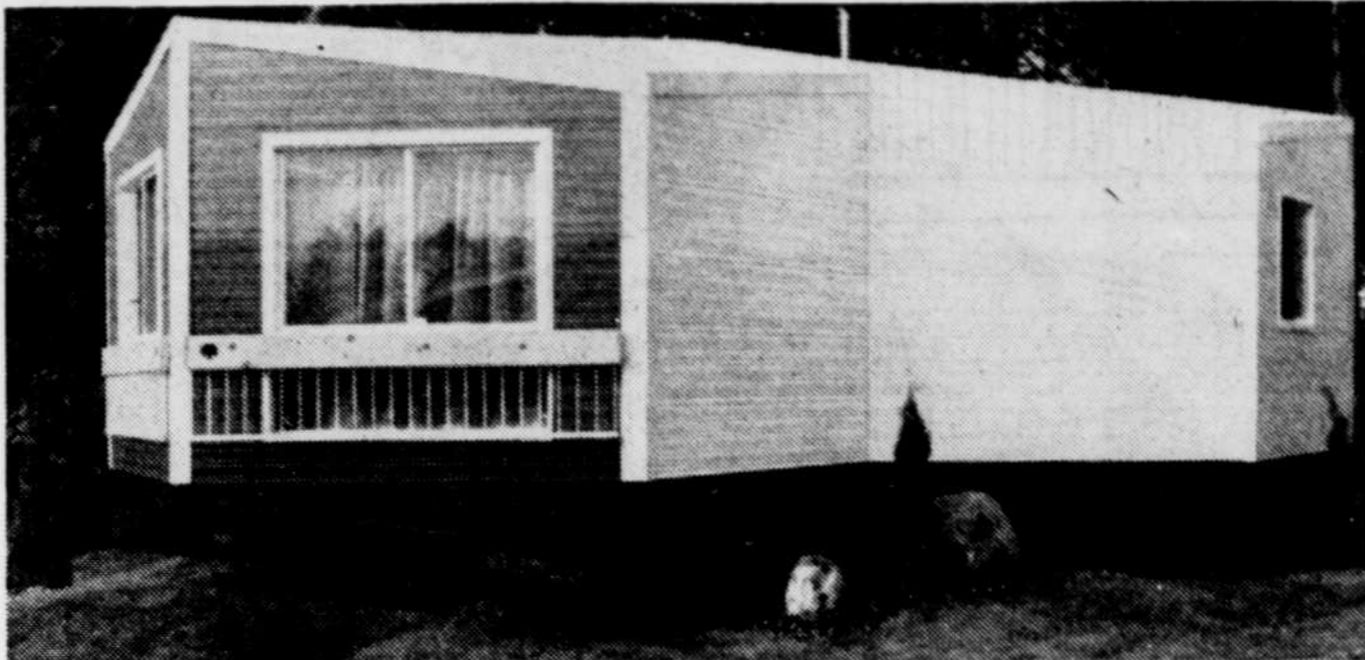
Pour la réalisation de ce projet manufacturier dont la production dé-

butera à la mi-juin et qui créera une douzaine d'emplois, les propriétaires de la maison "Archimède" ont dû effectuer un premier investissement d'au-delà de \$200,000.

Il en résulte, a-t-on appris, que les équipements en place permettront de produire 200 maisons "Archimède" par année, mais que la croissance pourrait se faire très rapidement grâce au haut degré de systématisation du procédé et du produit.

Appuyé par une demande inespérée, fit savoir M. Placide Poulin, "Les Systèmes Archimède Inc." envisage déjà des investissements plus élevés ce qui permettrait d'augmenter la capacité de production et de distribution.

Pour ce faire dit-il, on a demandé de l'aide au ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, pour la réalisation d'une telle expansion, a déclaré M. Poulin.



La maison de base comporte trois modules hexagonaux.



Le Soleil, Clément Thibault

Paquet-Syndicat

L'audition de la requête en faillite remise au 15 juin

Alors que les démarches s'intensifiaient en fin de semaine pour dénicher des investisseurs susceptibles de permettre la relance des magasins Paquet-Le Syndicat de Québec, l'audition de la requête en faillite déposée par un groupe de 17 petits fournisseurs était remise à lundi prochain.

Initialement convoquée pour ce matin, à 9h30, cette comparution en Cour supérieure a été reportée à la demande même des administrateurs actuels du groupe de magasins, la firme de comptables Raymond, Chabot, Martin, Paré et associés. Et ce par l'entremise de leur mandataire dans ce dossier, M. Michel Doyle.

Cette remise s'insère d'ailleurs dans les tentatives faites par M.

Doyle pour gagner le temps nécessaire à trouver les investisseurs qui, par une injection importante de fonds nouveaux, permettraient possiblement de garder ouverts quelques-uns des 4 magasins menacés de fermeture.

Par ailleurs, depuis le 2 juin 1981, la Fédération des caisses d'entraide économique du Québec a rendu exécutoire la garantie que lui avait fournie Paquet-Le Syndicat au moment du versement, par la fédération, de prêts hypothécaires de l'ordre de \$5,3 millions. L'invocation de cette garantie par une filiale de la fédération, la Société nationale de fiducie, signifie qu'à toutes fins utiles, les caisses d'entraide ont par cet acte pris possession des biens immobiliers de la chaîne.

Bazar du Faubourg

Dans le but de solidifier financièrement son fonctionnement, le Club coopératif de consommation du Faubourg (Québec) Inc. a tenu un bazar hier au sous-sol de l'église Saint-Jean-Baptiste. Le groupement administre pour ses membres, surtout des personnes à faible revenu, une épicerie sise au 798 de la rue Richelieu à Québec. Les citoyens pouvaient profiter de ce bazar pour disposer de divers objets tout en faisant une oeuvre charitable, mentionne Madame Danie Creteau, présidente du Club coopératif du Faubourg. Sur la photo, la petite Julie Côté, de la rue Laviguer, fait son choix.



Pour un air éclatant!

Musée Lemaire

Jacques Langlois
OPTICIEN d'ordonnance

HAUTE-VILLE: Hôtel-Dieu de Québec 694-5086	LIMOILOU: 475, 3e Avenue 523-6690	BEAUPORT: 737, av Royale 661-0384
--	-----------------------------------	-----------------------------------

(Taxes (Banque Nationale))



PRÉVISION D'ARROSAGE DES PELOUSES

Pour tous les usagers, il n'est pas nécessaire d'arroser vos pelouses avant trois jours pour les municipalités de Charlesbourg, Lac-Saint-Charles, Loretteville, Saint-Émile, Québec et Beauport. Pour les municipalités de Cap-Rouge, Sainte-Foy, Sillery, Charny et Saint-Romuald, il n'est pas nécessaire d'arroser vos pelouses avant demain.

Dr Marcel Tremblay
Optométriste
EXAMEN DE LA VUE LUNETTES
Et verres de contact
Jours et soirs sur rendez-vous
524-2869
973, 3e Av., Limoilou, Québec

Surveillez
"LA VENTE D'ENTREPOT de St-Cyr"
au Mail St-Roch et Place Laurier
Mercredi le 10 juin
DÉPOSITAIRE
AKAI

La grande vente semi-annuelle Univers Décor bat son plein

Profitez-en tout de suite!

lits, fauteuils, tables, chaises, lampes, bibelots, causeuses, sofas réduits jusqu'à 50%.

universdécor.com

à l'intersection 1^{ère} et 2^{ème} et boulevard Hamel
Tel. 972-2321

BONS PRIX ROULOTTES ET TENTES-ROULOTTES

L.G. **Vignacult** INC.
248-2228
ROUTE 20, SORTIE 376 MONTMAGNY
Lundi au vendredi de 10h à 21h, samedi de 10h à 18h

SEUL(E)?

Rencontrez une personne à aimer
Faites confiance à nos conseillers d'expérience

élan

Centre de rencontres et de gym-yoga, 95, Grande-Allée est (de 10h à 20h)
522-7155

SENTINELLE

15.2%	A L'ACHAT D'UNE VOITURE, LE PRIX ET LE TAUX D'INTERET SONT TRES IMPORTANTS. SENTINELLE EN EST CONSCIENT.	16.2%
16%		14.7%
18%		18.5%
27%		21%
14%		17.3%

Avec nos prix, SENTINELLE sera le dernier endroit que vous visiterez!

SENTINELLE
2000, BOUL. CHAREST OUEST, STE-FOY
(Sortie Jean-Talbot nord) — Ouvert du lun. au vend. jusqu'à 22h. — 687-2210
CAPRI, LYNX, FIESTA, ZEPHYR, COUGAR, XR7, MARQUIS, LINCOLN, CAMIONS FORD

L'UN n'en finit plus de mourir



gilles lesage

Contre toute attente, une poignée d'irréductibles tente de pratiquer la respiration artificielle sur le cadavre de l'Union nationale. En dépit des milliers d'invitations qui avaient été lancées, à peine trois cents personnes se sont rendues samedi à ce que l'on croyait devoir être l'enterrement du parti fondé par M. Duplessis, il y a quarante-cinq ans. Mais la moitié d'entre elles, nostalgiques et sentimentales, refusent de se rendre à la réalité et croient encore à l'impossible miracle.

Quant à lui, M. Roch LaSalle n'y croit plus, et pour cause. Arrivé sur la scène québécoise en janvier, alors que les jeux étaient déjà faits, l'ex-député conservateur de Joliette a fait ce qu'il a pu, avec des troupes dispersées et vieillissantes, un membership anémique, une caisse à sec. Les Québécois des sondages disent bien qu'ils souhaitent la renaissance de l'UN ou d'un troisième parti qui se situerait entre les deux grands qui occupent désormais toute la scène. Mais ils se satisfont pour l'heure de ce retour au bipartisme et ils ont relégué l'UN au musée des souvenirs politiques, comme en 1973.

Au surplus, l'UN n'avait et n'a rien d'original à offrir, aucun créneau à elle, si ce n'est cette filandreuse troisième voie, la voie du bon sens, comme disait M. LaSalle.

• • •

Tant et si bien que l'UN s'est réveillée — plutôt endormie — avec quelques dizaines de milliers de votes, pas un seul député et \$300,000 de dettes. M. LaSalle tire sa révérence avec élégance et dignité, de même que la plupart des principaux animateurs de la résurgence avortée de l'UN. Par exemple, M. Le-Moignan a dit carrément que l'UN a perdu sa raison d'être, au profit du Parti québécois. Depuis dix ans, en effet, les fils Johnson et Bertrand se sont joints à M. René Lévesque, de même que les anciens députés unionistes Jérôme Proulx, Maurice Martel, Raynald Fréchette et Rodrigue Biron. Mais d'autres, à l'instar du créditiste Camil Samson, ont préféré la houlette de M. Claude Ryan, notamment l'autre fils Johnson, le député de Huntingdon, M. Claude Dubois, et le reste.

Les descendants de MM. Johnson et Bertrand se sentent fort à l'aise dans leur parti d'adoption, qui a accueilli les "transfuges" à bras ouverts. Pendant ce temps, l'UN continuait de péricliter et d'espérer un illusoire retour de l'ordre ancien des choses, sous la férule d'un second Duplessis qui se nommerait Jean Drapeau. L'heure étant aux contraintes et aux compressions, et l'humeur populaire à l'inquiétude et au conservatisme, le PQ et le Parti libéral ont effectué un net virage, accaparant tout le centre de l'échiquier politique, laissant l'UN déboussolée et exsangue. Tout le monde s'engorgeant au centre, sinon à droite, il n'y a plus de place, du moins pour l'instant, pour un parti qui fait double emploi, tantôt avec le nationalisme péquiste, tantôt avec la philosophie sociale et économique des libéraux.

A vrai dire, ils ne sont plus qu'une poignée à refuser de se rendre à l'évidence, pourtant d'une éclatante brutalité depuis le 13 avril. Mais, selon le mot de l'ex-député Fernand Grenier, ce sont les mêmes farouches partisans qui, d'une année à l'autre, ont les cheveux un peu plus blancs... Ils peuvent toujours rêver de "la petite maison dans la prairie", mais ce n'est pas ça qui va faire réincarner M. Duplessis.

• • •

Ce dont le Québec a besoin à l'heure actuelle, ce n'est pas d'un hybride Parti conservateur qui renaîtrait, on ne sait trop comment, des cendres fumantes de l'UN. C'est plutôt d'un ou deux partis qui permettraient à d'autres courants minoritaires de s'exprimer mieux qu'ils ne le font à l'heure actuelle. Je pense en particulier aux tenants de la souveraineté ou de l'indépendance du Québec, qui ont de plus en plus de difficulté à se retrouver au sein du PQ. Je pense aussi à tous ces "travailleurs" qui gravitent autour des trois principales centrales syndicales, qui rêvent d'un Parti ouvrier et de lendemains qui chantent...

Les partis politiques naissent pour répondre à des besoins précis, souvent pour canaliser l'énergie et l'ambition de quelques chefs. Dans notre contexte affaibli et peu marqué par l'idéologie, les partis sont avant tout des regroupements, des coalitions, des rassemblements d'intérêts divers.

Déjà délaissée par les électeurs, l'UN ne laissera pas beaucoup de regrets ni d'orphelins. Mais il serait malsain que de plus en plus de Québécois ne se reconnaissent pas dans les deux partis qui dominent et ne puissent faire valoir leurs idéaux comme il se doit.

Les nostalgiques de l'UN continueront de chercher un treizième chef au parti de M. Duplessis. Mais ils pleurent une époque révolue.

Il serait plus important pour l'avenir que ceux qui aspirent à autre chose qu'à la "continuité" se donnent les outils aptes à briser l'infamale polarisation entre les "rouges" et les nouveaux "bleus" péquistes.



■ Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse canadienne.

La Loi sur la marijuana

En condamnant à sept jours de prison un adolescent de 16 ans, étudiant d'une école secondaire, pour avoir été trouvé coupable une première fois de possession de marijuana, un juge de Peterborough a par inadvertance souligné une fois de plus l'absurdité des lois canadiennes actuelles sur les narcotiques...

Les sentences de ce genre sont rares de nos jours, mais non sans précédent. La loi canadienne permet de condamner à la prison simplement pour la possession de marijuana, mais l'usage est de relâcher l'accusé sous conditions ou de lui imposer une amende...

Il est démontré que les condamnations à la prison, comme dans le cas de Michael McNamara, et les dossiers qui les accompagnent ne parviennent guère à réduire l'usage illégal de la marijuana. En fait, les épreuves

excessives qu'imposent les lois actuelles ont plutôt d'autres conséquences indésirables: elles provoquent chez les jeunes la colère, l'aliénation et le mépris des lois.

Bien plus, les dossiers criminels des délinquants de la marijuana — plus de 200,000 accusés en 10 ans — ont fait perdre à beaucoup des emplois, leur ont donné un sentiment de culpabilité et de ressentiment pour toute leur vie.

Il semble de plus en plus évident que la marijuana peut menacer la santé... mais les peines pour la possession de ce narcotique sont démesurément dures et nuisibles pour ce que nombre de citoyens considèrent comme un crime sans victime.

Le gouvernement a proposé des amendements aux lois sur la marijuana pour les moderniser et les rendre plus conformes à ce que l'on pense généralement de la

question. La possession de marijuana constituerait toujours un délit, mais l'accusation en serait une de contravention sans donner lieu à un dossier criminel.

La peine maximum serait une amende de \$200 et le contrôle du cannabis relèverait de la loi sur les aliments et drogues plutôt que de la loi sur les narcotiques comme c'est le cas depuis 1923.

Les adversaires des amendements, qui veulent plus de sévérité, comprennent mal de quoi il s'agit. Pour restreindre l'usage de la marijuana... il faut renseigner les gens sur ses conséquences malheureuses, de la même façon qu'en ces dernières années nous avons su le faire pour l'alcool et le tabac.

Les amendements projetés par le gouvernement sont un bon pas dans cette direction. — Le 25 mai. **The Toronto Star**

David Lewis: la mort d'un pionnier

La vie de David Lewis fut une succession d'échecs éclatants et de succès modestes.

Il perdit des élections — dans sa propre circonscription et comme chef national du NPD. En fait, il abandonna la direction de son parti après avoir perdu son propre siège en 1974.

Ces échecs, de même que le mécontentement dans son parti à la suite de ses tactiques quand il détenait la balance du pouvoir dans un Parlement minoritaire, attirèrent l'attention publique.

Parce qu'ils faisaient suite à des luttes politiques de toute une vie, ses succès furent moins sensationnels. Mais les hommages qu'on lui a rendus de tout côté après sa mort témoignent de son succès.

Il a exercé une profonde influence sur la vie canadienne, tout comme le parti de la CCF à la fondation duquel il a participé, et son successeur, qu'il a dirigé, non pas au pouvoir mais dans l'Opposition.

Bien des fois il a vu le gou-

vernement ou pouvoir faire siennes des idées qu'il avait préconisées, en faire des lois et s'en approprier le mérite. Au lieu de s'en formaliser, il s'en réjouissait, modestement comme d'habitude.

Il a combattu pour les humbles, les travailleurs, les pauvres, les malheureux. Son jugement politique était loin d'être parfait; son idée de ce que le peuple voulait, et ses luttes pour le lui obtenir, n'ont jamais vacillé. — Le 26 mai. **The Windsor Star**

Immixtion

Il y a quelque chose de bien déplaisant dans la manière dont le gouvernement Trudeau essaie de s'immiscer dans les affaires de la Corporation de développement du Canada pour en prendre le contrôle et en changer à la fois le caractère et la raison d'être.

On a recours au vieux rouleur compresseur libéral pour atteindre cet objectif et si le monde des affaires ne craint pas d'être écrasé à cette occasion, il le devrait.

La CDC n'est peut-être pas très sympathique dans sa forme actuelle — son mépris pour son siège social de Vancouver trahit son parti pris envers le Canada central et son quotient

d'insensibilité à éclaté aux yeux lors de sa récente proposition de concurrencer la Croix-Rouge pour les banques de sang en faisant miroiter des liasses de billets de banque.

Il reste qu'elle a rempli une fonction utile en stimulant l'industrie et qu'elle a réussi financièrement, comme en témoignent sa situation saine et ses \$3.4 milliards d'actif...

Le premier ministre, M. Trudeau, et son ministre des Finances, M. Allan MacEachen, veulent maintenant changer tout cela. Ils veulent transformer la CDC en instrument de politique économique gouvernementale et s'en servir comme une "fenêtre" sur le secteur manufacturier de l'in-

dustrie de la même façon qu'on se sert maintenant de Pétro-Canada dans le secteur de l'énergie.

Mais la CDC n'est pas tout à fait une société du même genre. Le gouvernement peut bien être le plus fort actionnaire mais il n'en est pas le seul, ni même l'actionnaire majoritaire...

Si MM. Trudeau, MacEachen et Cie persistent dans leur grossière tentative de jouer des coudes pour remplacer les administrateurs actuels par de dociles marionnettes libérales, les directeurs actuels devraient renoncer à leurs belles manières et montrer le poing. — Le 26 mai. **The Vancouver Sun**

Les droits du locataire

La décision de la Cour Suprême qui a effacé les pouvoirs judiciaires de la Régie des loyers de l'Ontario a jeté la consternation dans les tribunaux provinciaux, dont celui du Québec, établis pour régler les différends entre propriétaires et locataires.

C'est une décision juridique qui pose des problèmes exigeant une solution politique immédiate...

La décision de la Cour Suprême peut ne pas s'appliquer directement au Québec mais elle pourrait un jour avoir plus de conséquences, étant donné la proportion exceptionnellement forte de locataires au Québec. La Régie du Logement, malgré quelques imperfections, est devenue un instrument important pour contrôler les loyers et protéger les locataires. Elle est aussi contestée par des propriétaires à cause de pouvoirs

judiciaires semblables à ceux que la Cour Suprême a décrétés inconstitutionnels en Ontario.

Ils comprennent le pouvoir d'entendre et de trancher les différends, d'imposer amendes et sanctions, d'indiquer des remèdes à la transgression des droits et de considérer la désobéissance à un ordre de la Régie comme une infraction punissable.

Ces pouvoirs, a décidé la Cour suprême, appartiennent normalement aux juges de la Cour Supérieure qui, d'après l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, sont nommés par le gouvernement du Canada. Accorder ces pouvoirs à des commissaires ou des juges nommés par le gouvernement provincial équivaudrait, dit la Cour, à enlever toute signification à l'AANB.

Mais sans ces pouvoirs, les régies du loyer au Québec et ailleurs ne

pourraient faire respecter leurs décisions...

La Régie du Logement du Québec peut être loin d'être parfaite. Elle est débordée, manque d'efficacité et beaucoup de propriétaires la détestent parce qu'ils y voient un obstacle à une bonne gestion de leurs logements et à de bons profits...

Il n'en reste pas moins que la Régie du Logement demeure un instrument nécessaire d'équité sociale, une charte des droits des locataires. Les gouvernements impliqués — qui ont tous des experts constitutionnels par-dessus la tête — devraient être capables de trouver rapidement un juste moyen de contourner les obstacles constitutionnels et de laisser les régies du loyer accomplir leur besogne. — Le 1er juin. **The Gazette**

notes de lecture

La logique KGB et CIA



laurent laplante

(collaboration spéciale)

Notre comportement, face à l'espionnage et au contre-espionnage, ne brille pas par la logique. Les roueries et les astuces de James Bond nous séduisent, mais nous n'admettrions certes pas que les vrais agents secrets se conduisent comme lui. Dans notre rôle de téléspectateurs, nous nous inclinons avec déférence devant les habiletés diaboliques des "plombers" de "Mission impossible", mais les citoyens que nous redevons à d'autres heures jugent répugnantes les interventions de la RCMP ou de la CIA qui passent par le viol des conversations privées ou l'interception du courrier. Autres médias, autres moeurs.

Ce n'est pourtant là, aux yeux du journaliste David C. Martin, de Newsweek, qu'un des paradoxes de ce monde clandestin. Tout aussi étrange est l'aptitude de ces immenses appareils d'espionnage à s'embarquer dans des complots loufoques et des perceptions grossières et farfelues. On comprend mal, en effet, que des batteries d'experts, équipées d'instruments dernier cri, branchées en permanence sur de vastes réseaux d'informateurs souterrains, peu scrupuleuses quant au choix des moyens, en arrivent à perdre totalement le contact avec le réel. Les exemples classiques demeurent encore ceux de l'administration Kennedy lancée dans le fiasco assez sordide de la Baie-des-Cochons et de la CIA pactisant pendant des mois avec la pègre dans l'espoir d'assassiner Fidel Castro.

Sur ce terrain, Martin reconnaît, sans doute à juste titre, l'importance de l'élément humain. Qu'une machine comme la CIA incline toujours à la paranoïa, nul ne s'en étonnera vraiment. Que cette obsession prenne tout à coup la forme d'une chasse malade à l'agent double, il faut cependant y voir, explique Martin, la contribution d'un dirigeant en particulier. De même que Hoover, par exemple, eut des moutons qui marquèrent profondément le FBI, de même il fallait s'attendre à ce que le très durable James Angleton colore à son tour de ses phantasmes personnels l'orientation du contre-espionnage américain. Martin, dans son évaluation de la CIA, excelle à ne nier ni la méfiance congénitale que discrètement ces grandes machines sécrètent, ni les déformations qu'y ajoute la personnalité des dirigeants.

Dans le cas de la CIA, le texte de Martin a valeur d'historique et d'analyse. L'organisation naît tardivement et accuse dès le départ un sérieux retard sur le KGB soviétique. Elle ne table donc, surtout pendant ses premières années, ni sur une tradition sécuritaire, ni sur une philosophie. Selon les jours et selon les hommes, elle recourra tantôt aux gestes brutaux, nets et spectaculaires d'un William Harvey, tantôt aux savantes analyses cérébrales d'un James Angleton. Tantôt on creusera sous le mur de Berlin un extraordinaire tunnel de 446 mètres de longueur et de 2 mètres de diamètre, tantôt on remettra en question tous les renseignements reçus en y voyant un effort d'"intoxication" soviétique. Lorsque le public entendra parler du rôle de la CIA dans les complots contre Alliance ou contre Castro, la CIA ne saura même pas si elle doit se sentir coupable ou seulement incomprise.

Au terme de son survol, Martin prononce un jugement qui englobe et dépasse le cas précis de la CIA: "La guerre que mène la CIA contre le KGB est une guerre juste, c'est la réalité qui est absurde". Du coup, on plonge, de façon terriblement délabrée, au fond du délire. Espionnage et contre-espionnage, en effet, ne peuvent qu'exister dès lors que l'"adversaire" se permet une curiosité agressive. Et dès lors qu'existent face à face espions et contre-espions, aussitôt s'amorce, pour ne plus finir, ce que Martin dénomme très justement le "jeu cruel des miroirs".

Le transfuge, en effet, qui prétend livrer à la CIA les secrets du KGB, est-il fiable? Ceux qui l'affirment sont-ils eux-mêmes dignes de foi? Pourraient-ils eux-mêmes faire partie d'un complot plus ample destiné à lancer les soupçons sur une fausse piste? Dans les acrobaties mentales qui s'ensuivent, la vérité devient de plus en plus indiscernable: quel qu'un, quelque part, a pu veiller à ce qu'on transmette telle information. Peut-être est-il, à l'intérieur des murs, en train de la faire gober par l'adversaire. "Ainsi, conclut Martin, les soupçons demeurent: rien ne pourrait les chasser".

MARTIN David C., KGB contre CIA, Paris, Presses de la Renaissance, 1981, 281 p.

Le Conseil du statut de la femme (CSF) vient de publier une brochure intitulée "Discriminées", qui se veut essentiellement un outil de sensibilisation sur le phénomène de la discrimination fondée sur le sexe, comme elle se présente dans la vie de tous les jours. L'emploi, la vie quotidienne, la fiscalité, la publicité font partie des sujets abordés. Nous publions aujourd'hui la première partie de la brochure, dans laquelle on nous explique que "le sexisme, ça s'apprend jeune".



Illustration de Heather Price

Le sexisme Oui, ça s'apprend jeune!

par le Conseil du statut de la femme

Le sexisme est un mot tellement récent qu'il est très difficile d'en donner une seule définition. La meilleure interprétation qui puisse être donnée au mot sexisme et qui aurait l'avantage d'être comprise par tous et toutes, est d'affirmer que le sexisme est aux femmes, ce que le racisme est aux gens de couleur.

Le sexisme est en fait une mentalité et des attitudes qui portent certaines personnes ou certaines institutions à défavoriser la femme, sur la seule base qu'elle est femme. C'est aussi interdire aux hommes de se comporter... comme des femmes. Le sexisme a des racines profondes que les sociétés au fil des ans et des siècles ne cessent d'entretenir.

On sait que les générations se transmettent des idées bien arrêtées concernant, entre autres, la nature féminine et la nature masculine. Une fille se voit attribuer l'émotivité, la douceur, la servilité et pas d'agressivité. On attend du garçon la force, la domination et la maîtrise de soi.

Ces idées sont transmises aux femmes et aux hommes dès leur plus tendre enfance par les livres, par les médias et plus insidieusement, par les attitudes de leurs parents, amis et entourage. Petit à petit, chacune et chacun est conditionné à un modèle rigide d'attributs ou de caractéristiques, qui seraient soi-disant propres à son sexe. Pensons seulement à ce que ça implique d'être un homme "normal" et une femme "normale". Est-ce que cela correspond à toutes les personnalités? N'est-il pas parfois désavantageux de s'adapter à des stéréotypes sexuels?

La discrimination tend à limiter la vie et les choix des femmes, en ignorant le lot quotidien d'une grande partie de la population féminine. Le peu d'incitation et d'appui démontré aux jeunes filles, et aux femmes plus âgées, face à leur participation sur le marché du travail, a de lourdes conséquences pour elles et souvent pour leur famille. Ces dernières se retrouvent devant un modèle de vie unique, et sont toujours tributaires de leur statut civil. Au nom d'une conception stéréotypée, même en concevant qu'elles ne se marieront pas toutes, l'orientation donnée aux femmes les maintient dans des secteurs traditionnellement féminins, ghettos d'emploi et métiers rapidement plafonnés.

Les hommes de leur côté doivent aussi prendre conscience de la vision stéréotypée que la société leur donne de leur sexe. Les limites qui leur sont imposées toutefois ne sont pas du même ordre: un homme peut tout faire, sauf ce qui est attribué aux femmes. Les portes du marché de l'emploi lui sont par ailleurs ouvertes et, par conséquent, celles de la formation.

Dans la mesure où on le conditionne depuis qu'il est enfant à se mettre en compétition avec d'autres, l'homme "normal" est davantage voué au succès qu'une femme peut l'être. On aura aussi tendance à lui confier graduellement un haut niveau de responsabilités. A ses

yeux et aux yeux de son entourage, son état civil, ses responsabilités parentales sont rarement en cause dans l'orientation de sa carrière.

Les formes multiples de rejet

En vertu de ce conditionnement et de ce que la Politique d'ensemble de la condition féminine a relié à la socialisation, différentes formes de discrimination cachée ou flagrante se manifestent à l'égard des femmes. Le sexisme, se traduisant par une discrimination fondée sur le sexe, est donc un phénomène généralement vécu de façon isolée et individuelle, mais qui s'explique et s'exprime par des comportements collectifs. La discrimination peut ainsi se manifester par une distinction entre les sexes, une exclusion ou une préférence d'un sexe sur l'autre.

A partir des stéréotypes attribués aux femmes et aux hommes dans l'esprit populaire, des clichés sont allégrement entretenus. Lorsqu'une femme se présente en entrevue, on vérifie son état civil avant de connaître ses qualifications et ses expériences. Si elle est mariée, on hésite sur sa candidature, sous prétexte qu'elle peut ne pas être aussi disponible et peut s'absenter plus souvent qu'à son tour. Certains employeurs ont encore tendance à privilégier un homme plutôt qu'une femme croyant qu'elle n'aspire qu'à un salaire d'appoint. D'autres voudront éviter les "dérangements" occasionnés par un congé de maternité. Exemples courants de discrimination exercée plus ou moins consciemment, et dont les femmes sont victimes.

La discrimination à l'égard des femmes ne s'exerce pas seulement sur le marché du travail, bien que ce soit l'aspect le plus évident. Cette discrimination, les femmes y sont confrontées dans leur vie quotidienne, que ce soit en matière de logement, d'accessibilité au crédit, d'avantages sociaux; on doute de leur capacité de crédit, de leurs revenus et de leur stabilité, et paradoxalement, leur sécurité financière n'est pas assurée par les régimes d'assurances ou de retraite au même titre que celle d'un homme.

D'autres femmes sont aussi doublement victimes: qu'elles soient immigrantes, handicapées, homosexuelles ou qu'elles aient une couleur de peau différente, un trop grand nombre de femmes se verront exploitées et exclues de divers avantages, des services publics, ou d'un emploi. Le fait d'être des femmes s'ajoute alors à leur situation de marginalité et pénalise doublement leur vie.

Il est important, face aux diverses formes de sexisme, de connaître mieux les réalités des femmes: 46,4 pour 100 des Québécoises âgées de 15 ans et plus font partie, en 1981, de la population "active"; le fait d'être chef de famille ou conjointe modifie peu leur taux d'activité. Parmi les emplois occupés par les femmes, moins de tiers sont couverts par la syndicalisation et 8 femmes se retrouvent dans les industries manufacturières, les services, les commerces. De plus, 78 pour

100 des travailleurs familiaux non rémunérés étaient, en 1974, des femmes.

Il se trouve en outre près de 135,000 familles monoparentales au Québec, dont la très grande majorité sont sous la responsabilité d'une femme; leur revenu annuel moyen, en 1975, était de \$5,015. Les femmes au Canada recevaient en salaires, au cours de 1978, 58 pour 100 du revenu moyen des hommes.

On sait qu'à travers le monde, les femmes représentent un tiers de la population "active", mais accomplissent près des deux tiers du total des heures de travail. Elles ne reçoivent que un dixième du revenu mondial et possèdent moins de 1 pour 100 des biens de ce monde. Voilà comment s'illustre le sexisme...

Voyons-y!

Depuis quelques années à peine, des lois ont été adoptées chez nous pour prévenir et interdire à quiconque d'exercer une discrimination fondée sur le sexe, l'état civil et la situation de famille: les plus explicites de ces législations sont la charte québécoise des droits et libertés de la personne, la loi canadienne sur les droits de la personne et la loi sur les normes minimales de travail. Il existe également des organismes de pression qui, grâce à leurs interventions, permettent de modifier des attitudes discriminatoires à l'égard des femmes: relevons par exemple le service Action-Femmes et le Comité pour la publicité non sexiste du Conseil du statut de la femme, la Ligue des droits et libertés, le Conseil de presse, Action-chômage, le Protecteur du citoyen et de la citoyenne? (Cette personne est une femme...)

Chaque jour, depuis le début de son existence en 1974, Action-Femmes enregistre au moins une plainte de femme victime de discrimination. Ces femmes sont de toutes les catégories d'âge et exercent divers métiers ou professions: ouvrière, infirmière, mère de famille, enseignante, ménagère, médecin, commis de bureau. Elles habitent toutes les régions du Québec. Leur point commun: elles sont femmes et, à ce titre, subissent des situations injustes dans leur vie quotidienne.

En fait, parler de sexisme et l'interdire par des législations ne suffit pas à le combattre ni à l'éliminer. Les mentalités doivent évoluer et chacune, individuellement et collectivement, devra éviter de contribuer au sexisme dans sa vie quotidienne. Les femmes elles-mêmes doivent se montrer vigilantes, très fermes et doivent protester au premier signe de discrimination.

Par leurs pressions et leurs plaintes, elles réussissent avec le temps à identifier et à évacuer les stéréotypes sexistes dans des secteurs comme celui du travail, des médias, de la publicité, de l'éducation. De plus, les relations des femmes avec leur entourage permettent aussi que les mentalités évoluent: l'influence qu'elles exercent dans leur milieu familial, auprès de leur conjoint et de leurs enfants, est certes un lieu privilégié où il est possible de faire apparaître de plus en plus de comportements égalitaires entre les hommes et les femmes.

Fonction publique

L'option de la productivité

Faire plus et mieux avec moins: tel est le dilemme auquel se trouvent confrontés les administrateurs publics dans le contexte actuel de restrictions budgétaires. Comment accroître l'efficacité de la machine administrative dans un tel contexte? C'est la question à laquelle a tenté de répondre le sous-ministre de la Fonction publique du Québec, M. Gaston Lefebvre, dans un récent discours dont voici un extrait.

par Gaston Lefebvre

(...) Les efforts faits en matière d'augmentation de l'efficacité gouvernementale ne suffisent plus. Il faudra chercher à accroître la performance, c'est-à-dire continuer à rechercher l'efficacité, mais en diminuant les coûts.

(...) Le défi est de continuer à élaborer et à mettre en oeuvre des programmes pour augmenter l'efficacité du personnel, mais de faire en sorte que les coûts cessent d'être trois fois plus élevés que dans le secteur privé pour l'administration du personnel.

Il ne suffit donc plus de faire les bonnes choses et de les faire bien; il faut en plus les faire économiquement. Cette nouvelle exigence imposera des façons de gérer qui sont très répandues dans le secteur privé mais qui ont été jusqu'ici méconnues dans la fonction publique. La comptabilité des prix de revient, la réduction des frais généraux et les analyses coûts-bénéfices devront trouver leurs équivalents dans l'administration gouvernementale.

Les nouveaux impératifs pour les gestionnaires publics seront de calculer, de mesurer, d'épargner, de restreindre, de faire des économies d'échelle et d'évaluer constamment leurs activités. Le problème est évidemment de déterminer quoi mesurer et comment. Comme la fonction publique ne dispose pas du critère de profit pour effectuer l'affectation de ses ressources, il faut donc élaborer d'autres critères et déterminer les extrants qui seront mesurés. Tous connaissent l'anecdote d'une usine de clous d'un pays communiste dont la productivité était mesurée en termes de poids de ses produits et qui ne fabriquait que des clous de 12 pouces; lorsque le critère de mesure fut changé en celui du nombre de clous par un bureaucrate astucieux, l'usine ne produisit plus que des clous d'un quart de pouce. C'est ce qu'en terme savant on appelle "dysfonction" c'est-à-dire réalisation d'effets contraires à ceux visés. La nature humaine étant ce qu'elle est, il est bien difficile, en effet, d'empêcher les fonctionnaires de produire ce qui est mesuré, en ignorant ce qui ne se mesure pas mais qui peut être objectivement plus important.

Les solutions à apporter au problème de la performance des administrations publiques ne peuvent cependant pas être seulement techniques. C'est un changement de mentalités qu'il faut introduire chez les gestionnaires. Et, comme chacun le sait, les changements de mentalité ne se produisent pas en prêchant et en offrant des sessions de formation. Il faut modifier le contexte dans lequel les gens travaillent et les amener ainsi à adopter des comportements différents, comportements qui changeront leurs attitudes et influenceront à la longue sur leurs valeurs.

Un de ces changements, déjà implanté à certains endroits, est d'obliger une administration à charger aux clients le coût des services rendus et, ainsi, de la forcer à s'autofinancer. Je suis convaincu qu'une partie de la solution réside dans l'utilisation de la discipline du marché, dans l'introduction de la concurrence interne et dans la création d'une émulation entre les gestionnaires.

Dans le domaine de la gestion du personnel, par exemple, nous sommes à explorer l'idée de faire parvenir régulièrement à chacun des sous-ministres un bilan de la gestion du personnel qui situerait ses réalisations par rapport à ses résultats antérieurs et par rapport à la moyenne des autres ministères. Nous espérons ainsi créer un peu de cette émulation dont je parlais plus haut qui conduirait à une augmentation constante de la qualité de la gestion du personnel.

Mais puisque des changements majeurs requièrent des interventions sur plusieurs fronts, il faudra aussi agir en même temps sur les conditions de travail des gestionnaires. Tout comme un individu ne peut se convaincre d'arrêter de fumer ou d'entreprendre une diète que s'il craint sérieusement pour sa santé, le gestionnaire ne pourra être incité à accroître la performance de son organisation que si sa sécurité d'emploi peut être remise en cause. Les gens n'arrêteraient pas de fumer et n'entreprendraient pas de diète s'ils étaient assurés de vivre jusqu'à cent ans!

La nouvelle loi sur la fonction publique du Québec permet de rétrograder ou de révoquer un fonctionnaire si celui-ci est incompetent dans l'exercice de ses fonctions ou incapable de les exercer. On ne peut donc plus prétendre que les fonctionnaires jouissent d'une sécurité d'emploi absolue. Ce mécanisme est encore peu utilisé car il est, je dois le dire, difficile d'application étant donné la rigueur des mécanismes d'appel dont j'ai parlé plus tôt. Le défi des gestionnaires est d'apprendre à utiliser cette procédure en acceptant la règle du jeu qui fait que les décisions ayant des répercussions graves sur les individus sont sujettes à un examen minutieux.

Avec l'accent placé sur la performance, la profession de gestionnaire deviendra beaucoup plus exigeante. Les administrateurs publics ne pourront plus se contenter d'être prudents et de ne jamais prendre de risques. Il faudra que ceux qui innovent soient récompensés et que les tenants de l'inertie se sentent menacés. Mais puisqu'on encouragera le risque, il faudra aussi excuser les erreurs

occasionnelles; on ne peut pas adopter une attitude proactive et ne jamais se tromper. C'est là un changement majeur à opérer, car dans la fonction publique un seul impair peut être pire que dix bons coups. Car le ministre n'arrive pas à faire la manchette des journaux avec les succès opérationnels de son ministère, mais risque fort de le faire avec une seule bêtise.

La recherche d'une plus grande performance de l'administration publique impose une action concertée de la part des ministères et des hauts fonctionnaires, des organismes centraux et des ministères, des syndicats et de la partie patronale de même que du public et des médias.

Jusqu'ici l'organisation de la fonction publique a été fondée sur le principe de la séparation des fonctions. Par exemple, en matière d'administration du personnel, six organismes centraux sont impliqués en plus, bien sûr, des ministères et organismes qui sont responsables de la gestion courante de leurs employés: le Conseil exécutif est responsable de tout ce qui concerne le personnel nommé par le gouvernement, sous-ministres et sous-ministres adjoints de même que présidents et membres d'organismes; le ministère de la Fonction publique a la responsabilité générale de tout ce qui concerne les autres employés; le Conseil du trésor a des responsabilités en matière de relations de travail et dans divers autres domaines; l'Office de recrutement et de sélection du personnel est responsable de la conduite de tous les concours de recrutement et de promotion; la Commission de la fonction publique entend les appels logés par les employés et effectue des vérifications; enfin le Bureau du contrôleur des finances contrôle tout ce qui touche la rémunération des employés. Etant donné la complexité des enjeux, les ramifications multiples des problèmes et les divers impacts des solutions qui devront être implantées, les moyens de concertation entre les divers organismes centraux et entre ceux-ci et les ministères devront être beaucoup plus efficaces qu'ils ne l'ont été jusqu'ici.

Le domaine du personnel n'est qu'un exemple. En matière financière et dans le champ des politiques administratives, les mêmes problèmes se retrouvent. En plus des problèmes de coordination propres à chacun des secteurs, il faudra envisager aussi la concertation de tous ces secteurs entre eux et, bien entendu, l'intégration de toutes les politiques qui ont trait aux ressources humaines, financières et matérielles avec les impératifs opérationnels des ministères.

On a peut-être eu tendance dans le passé à considérer que la gestion du personnel, par exemple, était un objectif en soi et que les politiques dans ce domaine étaient élaborées d'abord pour les employés eux-mêmes au lieu de l'être en premier lieu pour un meilleur service au public. L'accent sur la performance modifiera radicalement cette attitude puisque la performance sera calculée en fonction des extrants et non pas en fonction des facteurs internes à l'administration.

Si je peux me permettre une prédiction, je dirais que l'accent sur la performance contribuera à remettre en question les façons actuelles pour les gouvernements de fournir des services aux citoyens et entraînera, en longue période, des modifications radicales des structures gouvernementales. On peut entrevoir, par exemple, une régionalisation poussée des services gouvernementaux et la mise sur pied de points de services multifonctionnels répondant aux besoins des citoyens en matière d'impôt autant que services sociaux et en matière de permis de chasse autant que de subventions dans le cadre des programmes d'économie d'énergie. On peut aussi prédire une plus grande participation des divers groupes et associations de citoyens non seulement à la définition des politiques gouvernementales, mais aussi à leur réalisation.

Conclusion

L'essentiel de mon message est que l'exigence de performance dans la fonction publique provient de facteurs extrinsèques sur lesquels nous n'avons, comme gestionnaires, aucune prise. Ces facteurs, qui émanent de notre environnement, amèneront de multiples changements dans nos façons de faire et auront à leur tour un impact profond sur l'environnement politique, administratif et technique de la fonction publique.

Car tout se tient et le concept de performance n'est que l'un des facteurs qui entraînera l'avènement d'une nouvelle ère pour les administrations publiques. Parmi les autres facteurs tout aussi importants et qui mèleront leurs effets à celui de la recherche de la performance, mentionnons: les lois sur la liberté d'accès à l'information, les programmes de qualité de vie au travail, les progrès technologiques, les mesures sur la santé et sécurité au travail, les nouvelles valeurs répandues chez les nouveaux employés privilégiant le bien-être individuel avant les réalisations personnelles, l'égalité en emploi, l'impugnabilité des gestionnaires, la remise en question des programmes gouvernementaux par des techniques comme celles du budget base zéro, etc.

La hausse des taux d'intérêt menace le système capitaliste

Nous assistons présentement à un phénomène anormal; soit la hausse démentielle des taux d'intérêt. Ce phénomène est lourd de conséquences car il annonce la fin prochaine de notre système capitaliste, qui est et a été le meilleur système économique établi par l'homme pour donner un statut juridique à une société humaine caractérisée par les grands développements des moyens de production et par leur mise en oeuvre par des travailleurs justement rémunérés dans l'ensemble.

Ce sont ces travailleurs qui sont le plus touchés par la hausse vertigineuse, stupide et effrénée des taux d'intérêt, ces travailleurs sont vulnérables sur 2 fronts, soit par leur incapacité de payer leurs dettes en cours à cause d'un taux d'intérêt trop élevé et leur insuffisance de moyens financiers pour subvenir à leur besoin élémentaire, due à cette hausse constante de l'inflation causée directement par la hausse des taux d'intérêt.

Il est certain qu'il y a toujours des profiteurs à un système et ceux

qui ont beaucoup d'argent n'ont pas à se plaindre de la hausse des taux d'intérêt car ils voient leur revenu augmenter de jour en jour et de façon plus que substantielle.

Le gouvernement fédéral qui contrôle la masse monétaire par l'intermédiaire de la Banque du Canada y trouve une sorte de planche de salut à son problème financier grâce à des revenus additionnels générés par l'inflation tels que l'augmentation de l'impôt payé par les contribuables.

Dettes nationales apparaissant comme étant ridicule grâce à l'inflation. Mais la partie de la société la plus touchée par la hausse des taux d'intérêt est précisément la majorité des gens ordinaires qui ont fait l'acquisition de biens nécessaires, le plus souvent achetés partiellement à crédit. Ces biens sont tout de même souvent essentiels à notre vie moderne tels que maison, automobile, meuble, chauffage, nourriture, etc...

A 20 pour 100 d'intérêt, cela ne prend pas 5 années à intérêt composé pour doubler un montant quel qu'il soit. Aucun ma-

nufacturier, aucun travailleur ne peut payer 20 pour 100 d'intérêt sur de l'argent emprunté et espérer survivre. Notre pays se dirige irrévocablement vers un désastre financier. Ce n'est pas en imitant la folie américaine d'élever des taux d'intérêt que le problème sera solutionné, mais plus en trouvant des solutions dans notre propre contexte économique qui n'est pas dépourvu de moyens. Car ici au Canada, notre richesse est immense en ressources naturelles. Nous possédons un des pays les plus riches au monde. Ce qu'il nous faut c'est un gouvernement fédéral capable de comprendre que ce sont les richesses naturelles, le peuple et son travail qui sont importants pour notre santé économique et non pas les emprunts d'argent à 20 pour 100 d'intérêt plus 20 pour 100 d'échange d'argent qui vont résoudre nos problèmes financiers.

Je suis fier d'être Canadien et je suis fier d'être Québécois et je veux continuer de vivre dans un pays libre et ayant un système qui permet d'accumuler des richesses personnelles, si j'ai travaillé pour

les acquérir. Le seul système qui permet cet état de chose est le système capitaliste. Son seul danger est de perdre le contrôle sur ce que l'argent peut faire. Soit être capable de générer des profits excessifs par un taux d'intérêt trop élevé.

A mon point de vue, les limites d'intérêt, pour conserver une bonne santé économique, sont de 5 pour 100. L'argent prêté à plus de 5 pour 100 d'intérêt ne peut que provoquer des chaos économiques tels que l'inflation, hausse de salaire nécessaire pour compenser la perte de pouvoir d'achat et dégradation réelle de l'argent.

Si le gouvernement fédéral ne comprend pas cela et ne prend pas des mesures énergiques pour baisser le taux d'intérêt nous sommes perdus en tant que Canadiens et comme pays car nous allons tous appartenir à des pays plus riches que nous qui nous prêtent leurs argent.

Edouard Martin Comellas
Bernières



C'est Ottawa par l'intermédiaire de la Banque du Canada qui détermine la politique monétaire du Canada. Son gouverneur, Gerald Bouey, est donc le grand responsable de ce qui arrive dans le domaine des taux d'intérêt.

Où va Val-Bélair?

Citoyens,
Vers où s'en va notre municipalité de Val-Bélair? Une autre tutelle?
Combien d'entre nous assistent assez régulièrement aux assemblées de notre conseil municipal? Peu de gens et presque toujours les mêmes. Ceux qui y sont présents ont sans doute remarqué que rien ne va à ce conseil, on s'insulte, on se moque, on est très impoli et il n'y a plus de respect pour personne. Bref, une vraie risée, une bouffonnerie ni plus ni moins.

Citoyens, ceci est très dangereux et je m'explique en établissant une hypothèse.

Qu'advierait-il si, et je dis bien "si", donc qu'advierait-il si la majorité de ce conseil actuel décidait de nous doter a) d'un centre communautaire b) d'une bibliothèque c) d'une garderie d) d'un complexe sportif e) d'une arène f) d'un hôtel de ville et que le gouvernement provincial nous obligeait de nous doter, tôt ou tard, d'un corps policier municipal? Qui paierait la note?

Tous ces services énumérés, nous y avons tout droit mais, il y a toujours un "mais", à quel prix? Ne sommes-nous pas assez "embarqués" comme ça?

Amis citoyens, réveillons-nous avant qu'il soit trop tard.

Conseillers, élus du peuple, prenez votre rôle plus au sérieux. Cessez de faire parler de nous comme une municipalité "à part". C'est avec nos taxes que vous "jouez".

Un payeur de taxes
Luc Gautreau
Val-Bélair

Durivage a négligé l'aspect "personnalité" de l'obèse

M. Simon Durivage a/s l'"Objectif" 1000 Fullum Montréal

Suite à votre émission du 17 mai dernier, l'"Objectif", j'aimerais vous communiquer mes impressions.

Je suis toujours intéressée par vos entrevues, quoique je trouve que vous ayez une façon un peu négative "d'approcher" vos sujets. Je me demande pourquoi vous vous acharnez, vos collègues et vous, contre ceci ou cela et jamais pour la bonne cause. J'imagine que vous aussi, pour intéresser le public, vous vous devez de faire sensation avec des titres très populaires et des affirmations sans fondement réel. Comment pouvez-vous savoir ce qui se passe réellement dans les cliniques d'obésité ou autres sans en avoir réellement fait le tour?

Je vous avoue que j'avais confiance, que, pour une fois, vous arriveriez à trouver une solution positive, ou tout au moins neutre, vis-à-vis de ce sujet à sensation et combien actuel. Avez-vous parlé, par exemple, de ces charlatans qui se prétendent "spécialistes" en obésité, ou simplement des pharmaciens qui réussissent à se procurer des protéines liquides, avec l'aide de médecins n'y connaissant strictement rien en obésité, et qui prescrivent d'eux-mêmes des sels minéraux et vitamines en procurant aux patients des photocopies de documents expliquant la diète, documents dans lesquels la plupart des patients ne comprenant à peu près rien, interprètent à leur façon ce qu'ils peuvent ou ne peu-

vent pas manger, d'où les dangers de carences de toutes sortes?

Il est certain que le témoignage de Mme Archambault est empreint d'une tristesse et d'une grande amertume, et on a l'impression en l'écoutant qu'elle n'a jamais eu de joie dans sa vie et qu'elle fut victime d'une société malveillante... Pour avoir travaillé avec les personnes obèses depuis 5 ans, je peux vous affirmer qu'elles ne sont pas toutes tristes et qu'elles sont d'une nature, pour la plupart, bien "joviale". Pourquoi ne pas pousser un peu plus loin cette étude de la "personnalité" des obèses?

L'obésité est une maladie comme une autre, qui se traite, qui peut être prévenue et qui a ses rechutes, mais aussi quelques réussites non moins négligeables et dont on ne parle à peu près jamais. D'ailleurs dans notre société, on s'entête la plupart du temps à présenter au public le négatif, les échecs; c'est sans doute plus sensationnel que de parler des réussites sûrement moins nombreuses mais combien plus encourageantes; ne dit-on pas: tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir?

La vie est un défi; chacun a le sien: les obèses comme les autres.

Il est certain qu'il n'y a aucun traitement "parfait", que ce soit en obésité ou dans n'importe laquelle des pathologies tout simplement parce que nous sommes des humains travaillant avec des humains et que rien n'est parfait. Heureusement d'ailleurs, car la vie serait bien monotone et même une émission comme la vôtre n'aurait à ce moment aucun motif d'exister.

Nous essayons, cher monsieur, de travailler avec les ressources que nous possédons. Nous croyons en une relation d'aide qui se base sur une confiance mutuelle; nous ne sommes pas des "polices" et nous profitons de nos interventions pour informer le patient du bien-fondé d'une prévention pour sa famille et son entourage immédiat afin que ceux-ci ne connaissent pas le même problème bientôt.

Nous ne faisons aucune publicité, ce sont les patients eux-mêmes qui transmettent aux autres personnes atteintes de cette maladie l'espoir et les réussites obtenues qui, d'ailleurs, se voient et se vérifient assez facilement. Quand on a perdu 20, 25, 50 livres et plus, cela se voit sans discussion!!!

Maigrir cela commence dans la tête comme pour tout d'ailleurs; cela peut prendre des années à convaincre le public en général

mais il faut savoir faire un choix... C'est ce qui rend la vie plus agréable, n'est-ce pas?

Je comprends Mme Archambault pour avoir été moi-même obèse mais cela ne m'a pas empêché de faire ma vie tout comme elle; aujourd'hui, je suis à mon poids, fière de l'être; ce ne fut pas sans effort, j'y pense encore à chaque jour, à chaque repas; vous me direz que c'est une obsession, mais qui n'en a pas de nos jours! J'essaie d'en faire profiter ceux qui m'entourent tout en essayant de leur faire comprendre où se situent leurs limites.

Le panel aurait pu être très intéressant si chacun avait pu développer davantage son idée et si l'on avait pu en sortir des idées constructives au lieu d'essayer de faire le procès de telle ou telle méthode.

Finalement, qu'ont pu retirer les personnes obèses de cette émission?

Sûrement un goût amer et la sensation qu'ils ne peuvent être aidés et qu'ils sont victimes de la publicité, du monde médical et de la société en général...

Suzanne Gagnon Naud, infirmière
Ste-Foy.

Appel aux familles Dionne

Je suis en train de préparer une monographie sur Antoine Dionne, l'ancêtre de tous les Dionne d'Amérique du Nord, et sur ses descendants. Je travaille depuis assez longtemps à ce projet. J'ai déjà accumulé une documentation très abondante. Malheureusement, en dépit de recherches longues et ardues, tant au Canada qu'en France, je n'ai pas encore réussi à découvrir le lieu d'origine en France d'Antoine et de son frère Jean (il n'a pas eu de descendants), ni la date de leur départ pour le Canada. Je suis actuellement en contact avec un membre d'une famille Dionne de France, qui doit poursuivre les recherches sur place, à partir des quelques indices que je lui fais parvenir. J'espère que cela débouchera sur quelque chose de concret.

Peut-être se trouve-t-il, parmi les Dionne et autres lecteurs qui liront cet avis, des personnes qui pourraient me renseigner à ce sujet, ou qui seraient en mesure de me fournir des indices susceptibles de nous mettre sur la bonne piste. A ceux et celles qui envisagent de se rendre en France cet été et qui seraient intéressés à effectuer des recherches dans ce domaine, il me fera plaisir de leur fournir toutes les informations pertinentes, à la condition, bien sûr, qu'ils me tiennent au courant du résultat de leurs recherches.

Je compte publier mon ouvrage l'an prochain. Espérons que, d'ici là, quelqu'un aura trouvé la réponse à cette énigme, que plusieurs générations de généalogistes (Miguel Tanguay, le père Archange Godbout, l'Institut généalogique Drouin, etc.) n'ont pu résoudre.

Raymond Dionne
St-Romuald

Mise au point concernant le zonage de Montchatel

Un article du journal "LE SOLEIL" paru dans l'édition de jeudi le 28 mai faisait état de la consultation des résidents de Montchatel par des représentants de la ville de Québec en vue d'une modification au règlement de zonage du secteur Montchatel.

Une erreur s'est cependant glissée dans cet article lorsqu'on y écrit, en citant mes paroles:

"Les promoteurs vont sûrement tenter des poursuites contre la ville s'ils n'obtiennent pas gain de cause, et celle-ci devra payer..."

En effet, en aucun moment je n'ai abordé les conséquences possibles de poursuites judiciaires éventuelles contre la ville de Québec. Au contraire j'ai dit souhaiter que les promoteurs, compte tenu de la volonté non équivoque des résidents de Montchatel d'obtenir cette modification du règlement de zonage, abandonnent leur projet nonobstant les appuis juridiques possibles (loin d'être évidents) à leur action. J'ai également mentionné que les promoteurs en donnant à Montchatel son caractère

actuel ont développé envers les résidents une responsabilité morale à laquelle ils ne peuvent plus maintenant se soustraire.

Lorsque la modification au règlement de zonage sera adoptée par le Conseil municipal (normalement à la réunion du 15 juin) et nous n'avons aucune raison d'en douter, Montchatel sera assuré de conserver son caractère résidentiel actuel. Montchatel continuera alors à être un des plus beaux quartiers de Québec où la qualité de vie ne saurait être démentie.

Normand Dussault
Avocat

Odieux télégramme

Monseigneur Casaroli
Secrétaire d'Etat du Vatican
Rome
Italie

Tous les membres de la Ligue catholique féminine du diocèse de Québec Canada protestent énergiquement en regard de la position prise pour le droit à l'avortement par le groupe RAIF, réseau d'action et d'information pour les femmes, dans leur odieux télégramme adressé à Sa Sainteté Jean-Paul II.

Avec notre grand respect nous approuvons fermement Notre Saint-Père dans ses directives et nous nous unissons aux prières du monde entier pour son complet rétablissement.

Respectueusement vôtre,

La Ligue catholique féminine diocésaine de Québec
par: Jacqueline B. Lirette
présidente.

La Cage aux Folles, le comble du ridicule

Je suis de ceux qui ont payé \$18.50 pour voir la fameuse pièce de théâtre "La Cage aux Folles".

J'ai trouvé cette pièce d'une absurdité incroyable, d'une platitude sans borne, d'une longueur inutile, et j'en suis ressortie avec un sacré mal de tête.

Si vous êtes de ceux qui aimez les tannants, l'émission "Chez Denise" et les Brillant, vous serez sans aucun doute ravis, car la cage aux folles est un ensemble des trois émissions les plus "kétaines" présentées à la télévision.

Si vous êtes de ceux qui, comme moi, aimez les bonnes pièces de théâtre avec de bons acteurs et une bonne mise en scène, faites un tour dans les théâtres d'été, ça vaudra mieux.

C'est inconcevable pour le Grand Théâtre de demander des prix aussi exorbitants pour une pièce aussi "plate" que celle-ci, tandis qu'il y a tant de bonnes pièces et de bons acteurs au Québec.

Lucie Trudel
St-Augustin

Une injustice: la hausse de l'assurance automobile

Lorsque le gouvernement décida de rapatrier l'assurance automobile, c'est, nous disait-on, qu'il y voyait des avantages certains pour l'ensemble des Québécois, et sans doute pour lui-même. Il va de soi que des études préliminaires ont été entreprises par le gouvernement avant qu'il ne fasse main basse sur cette institution. Après enquête, il y a eu les résultats que vous connaissez... diminution sensible du coût d'assurance pour les contribuables, responsabilité inapparente en cas d'accident et un supposé meilleur système d'indemnisation qui jusqu'ici a donné un résultat plutôt mitigé.

Partant, la conclusion s'impose d'elle-même, le gouvernement a fait une étude première de la question à la va-comme-je-te-pousse ou encore il se sert de l'assurance automobile pour éponger certains déficits au niveau de certains secteurs de l'économie. Il semble très peu probable qu'un gouvernement comme celui du Parti québécois se soit embarqué à la légère dans un

projet sans savoir où il allait réellement aboutir. Ça sent la soupe chaude, camarades! La hausse n'est-elle pas une façon comme une autre de renflouer les finances d'un gouvernement qui ne cesse de nous charrier le cliché qu'il faut nous serrer la ceinture?

Ce sur quoi je m'objecte est le fait qu'on veut nous passer une autre pilule gouvernementale sans pour autant que les raisons soient justifiables d'un bout à l'autre. Prenons un exemple concret pour illustrer notre propos. J'ai un ami qui depuis plusieurs années s'occupe de la réparation de voitures accidentées. C'est d'une rentabilité rare.

Pour sa part, il distingue trois catégories très précises d'accidents: A) Ceux qui ne peuvent être évités. B) Ceux qui pourraient l'être avec un code de la route appliqué à la lettre, ce qui n'est pas le cas malheureusement. C) Ceux qui sont volontaires. Le point C est selon lui un cas courant. Il m'a signalé des faits assez troublants à cet effet... Le moteur d'une auto-

mobile récente est sur le point de lâcher, alors le propriétaire y met le feu, lui fait prendre le ravin, s'arrange pour retirer au maximum de profit de son automobile pour laquelle un garagiste consciencieux ne donnerait même pas la valeur des quatre pneus.

En tant que garagiste... il pourrait témoigner qu'une auto sur cinq qui lui arrive a été accidentée d'une façon volontaire. Mais comme il dit, dans le milieu c'est la loi du silence qui règne face à des faits aussi criants! C'est monnaie courante. L'autre jour, il me racontait qu'un de ses amis a disposé de sa voiture volontairement et que les policiers ne se sont même pas déplacés, sachant parfaitement qu'il n'y avait pas de blessé. Et il y a une multitude de faits similaires dont il a été témoin.

Donc, d'après lui, le conducteur moyen, modeste et honnête assume en partant le tiers du coût de telles pratiques. Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de faire payer les vrais responsables qui font que le gouvernement se plaint de la

hausse des accidents? Et voilà pour le premier tiers.

Le point B constitue le second tiers. Si le code était appliqué comme il se doit par nos policiers provinciaux, le taux d'accidents diminuerait fortement. Combien d'abus du code de la route sont passés sous silence? Combien de fois ai-je vu des policiers occupés à lire leur Journal de Québec pendant que sous leurs yeux des infractions se commettaient!

Comme on dit, il doit y avoir une certaine tolérance, mais là où je ne marche plus, c'est lorsque cette tolérance qui ne coûte rien, mais de là à payer il y a tout un monde. Qui plus est, de cette tolérance, parfois abusive, découle des accidents qui auraient pu être évités si le conducteur s'était fait rappeler à l'ordre par une contravention des plus sévères. Et voilà pour le deuxième tiers.

Comme dit mon ami, au fond, il n'y a que A qui ne peut être évité, et ce point est moins courant que C et B. Si l'on élimine C et B, il ne reste qu'une possibilité d'accidents

très réduite. Un petit tiers (1 automobile sur 5) qui ne justifie en rien la hausse qu'on veut nous imposer à cause de conducteurs "rusés" ou imprudents. Quand va-t-on cesser de nous charrier des dépenses exorbitantes et s'attaquer réellement à la source du problème? Est-ce que le gouvernement, pour agir ainsi, ne serait pas tolérant à sa manière vis-à-vis les points C et B, sachant fort bien qu'à cause d'eux il est en mesure de faire payer l'ensemble des Québécois... sous prétexte de mettre de l'ordre dans la cabane. Belle mentalité!

D. Saint-Yves
Gaspé

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6

L'Anse-aux-Foulons, secteur portuaire utilisé depuis 50 ans



pierre champagne de 9h à 11h, le matin
Téléphone: 647-3434



La plaque commémorative soulignant le cinquantenaire de l'utilisation de l'Anse-aux-Foulons comme secteur portuaire a été dévoilée par M. Jean-Pierre Côté, lieutenant-gouverneur du Québec (à gauche).

Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, M. Jean-Pierre Côté, a procédé, en fin de semaine, au dévoilement d'une plaque commémorative marquant le 50e anniversaire de l'utilisation de l'Anse-aux-Foulons comme secteur portuaire. Cette cérémonie qui se déroulait samedi après-midi se voulait un peu le fait marquant d'un week-end spécialement consacré au port de Québec et durant lequel des milliers de concitoyens en ont profité pour visiter les installations portuaires de la région, spé-

cialement au bassin Louise où une bonne douzaine de kiosques différents étaient ouverts aux visiteurs, tout près des élévateurs à grain. Le directeur général du port de Québec, le capitaine Henri Allard, et le président Jean-Paul Biron ont profité de la circonstance pour faire l'éloge de leur bonne administration en comparant, statistiques à l'appui, les tonnes de marchandises manutentionnées dans le havre local ces dernières années.

Les emplois bénévoles

— le centre de prévention du suicide demande un secrétaire, cinq jours par semaine.
— l'Association canadienne de la santé mentale, projet renaissance, a besoin de jeunes mamans désirant apporter leur soutien à de nouvelles mamans par des visites, de l'écoute téléphonique ou de la garde d'enfants.

— le bénévolat Saint-Sacrement recherche des chauffeurs et accompagnateurs pour la distribution de repas aux personnes âgées et aux personnes malades.
Pour de plus amples renseignements, téléphonez au Centre d'action bénévole de Québec, durant les heures ouvrables, à 681-3501.

En chaloupe sur la Saint-Charles

C'est jeudi midi que le Service des loisirs et parcs de la ville de Québec "rouvrira" officiellement la rivière Saint-Charles. Encore cet été, la population de la région de Québec pourra bénéficier d'un service de location de 30 chaloupes pouvant accueillir de quatre à cinq personnes et de 12 pédalos à deux places.

Les personnes possédant leur propre embarcation pourront utiliser sans aucuns frais la rivière pour pratiquer le canotage, en autant qu'elles se soumettent à la réglementation établie.

Lorsque le temps le permet (ce qui peut se produire une cinquantaine de jours par année environ), la rivière est accessible tous les jours de midi au coucher du soleil. Le coût de location pour les chaloupes est de \$2 pour la pre-

mière heure et de \$0.50 pour chaque période supplémentaire de 15 minutes. Pour les pédalos, le coût de location est de \$3 pour la première heure et de \$0.75 par quart d'heure supplémentaire.

Puis-je suggérer que c'est un des beaux endroits de la région pour aller dîner avec la personne de votre choix. Vous commandez d'abord un repas à votre restaurant favori et vous le mangez ensemble, dans une chaloupe ou un pédalo, sur la rivière Saint-Charles. Avec une bonne bouteille de vin, c'est superbe.

A noter que les ceintures de sécurité sont obligatoires et qu'elles sont fournies à tous les passagers d'une embarcation louée. C'est pas mal moins romantique... mais c'est plus sécuritaire.

Le Charlesville ouvre ses portes

Deux hommes d'affaires d'origine française (ce n'est pas un défaut, surtout en restauration) viennent de s'unir pour relancer un restaurant bien connu de Charlesbourg qui avait dû fermer ses portes il y a plusieurs mois, "La Maison Rochette". Jean-Louis Alde et Michel Bush viennent donc de lancer ce qui s'appelle maintenant "Le Charlesville". Pourquoi "Le Charlesville"... parce que c'est à Charlesbourg.

Michel Bush, le chef des cuisines, est bien connu dans le domaine puisque en plus d'une expérience notable et de lettres de noblesse bien méritées, il collabore régulièrement au quotidien LE SOLEIL où il signe une chronique consacrée à l'art culinaire. Or, comme vous le savez, LE SOLEIL offre toujours ce qu'il y a de mieux. Avant d'acheter la Maison Rochette, Michel Bush fut suc-

cessivement maître d'hôtel, directeur adjoint de la restauration et directeur des banquets au Hilton international de Québec.

Jean-Louis Alde a connu Michel Bush au Hilton où il travaillait lui aussi. Il fut maître d'hôtel au Toit de Québec puis directeur des bars et des restaurants de place Royale, etc. Au Charlesville, il agit comme maître d'hôtel.

La restauration n'est pas chose facile à Charlesbourg. Plusieurs qui étaient pourtant très compétents n'ont pu servir autre chose qu'un talon d'Achille. La Maison Rochette elle-même en est à sa troisième relance. La cuisine de Michel Bush est réputée et l'accueil de Jean-Louis, sympathique. Au public maintenant de juger, après avoir essayé Le Charlesville, s'il saura l'adopter. Plusieurs l'ont déjà fait.

ETC...ETC...ETC...ETC...ETC...ETC...

Hamburger à \$100

Je suis invité, ce soir, avec une bonne centaine d'autres, sinon plus, à me rendre souper au restaurant McDonald's du boulevard L'Ornière, à Neufchâtel, où le club Rotary de Québec tient son premier souper-coktail-bénéfice. Prix du souper: \$100 par personne et on nous demande de revêtir le smoking. Cette dégustation de hamburgers en smoking devrait permettre au Grand Village Rotary de Saint-Nicolas, une colonie de vacances pour enfants handicapés, de fonctionner durant tout l'été. Bravo Yves Simard, le propriétaire de ce restaurant McDonald's. A \$100 du hamburger, il devrait être bon pour faire inscrire son établissement dans le livre des records. Ce sont sans doute les hamburgers les plus chers au monde.

Grand Festival des scrabbleurs

Tous les scrabbleurs sont in-

ités à s'inscrire au grand Festival des scrabbleurs du Québec qui se déroulera, les 23 et 24 juin, en français et en anglais, au Assembly Hall de Grand-Mère. Les intéressés auront plus de renseignements en appelant Daniel Julien à 522-7949 ou à 522-5144.

Service inclus

Les employés de l'hôtellerie et de la restauration sont conviés, demain à l'hôtel Hilton, salle Bernier, pour discuter, avec la direction de l'Association professionnelle des employés de la restauration et de l'hôtellerie, de la nécessité d'implanter au Québec la formule du pourboire "obligatoire" ou du service inclus dans l'addition. Trois séances d'information sont prévues: de 9h à 11h30, de 14h à 16h30 et de 19h30 à 22h.

EN PRIMEUR:

NOUVELLE

VANTAGE LÉGÈRE ET LÉGÈRE MENTHOL.



LA NOUVELLE DOUCEUR.

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage—éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette: "goudron" 5 mg, nicotine 0.4 mg.

La CSD abandonne le scrutin universel

par Jean-Charles GRENIER

La Centrale des syndicats démocratiques a abandonné le scrutin universel comme mode d'élection des membres de l'exécutif, samedi, à la fin du cinquième congrès biennal tenu depuis mercredi dernier au Centre municipal des congrès à Québec.

Dorénavant, le président, le vice-président, le secrétaire et le trésorier seront élus par les délégués lors du congrès.

Les quelque 600 délégués, réunis la semaine dernière, ont accepté une proposition émanant de la salle proposant un tel changement.

La CSD était la seule centrale à élire les membres de son exécutif par scrutin universel.

Ce scrutin était mené par les syndicats membres auprès de leur base. Ces syndicats faisaient alors parvenir les boîtes de scrutin au comité d'élection du congrès et le dépouillement se faisait pendant la réunion des délégués. Ce processus s'échelonnait sur une période d'au moins trois mois compte tenu des mises en candidature.

L'adoption de cette proposition entraîne par ailleurs des modifications aux règlements. La prochaine assemblée plénière de la centrale devra déterminer ces changements.

Dalbé

La CSD, lors de sa fondation en 1972, avait voulu par le scrutin universel remettre entre les mains de la base le choix de ses dirigeants.

Interrogé par LE SOLEIL sur le sens qu'il pouvait donner à l'abolition du scrutin universel, Paul-Emile Dalbé, l'ancien président de la CSD, qui quitte à l'âge de la retraite, s'est refusé à voir dans cette décision une modification importante dans la philosophie de la CSD.

Il a d'ailleurs repris les arguments de l'intervenant qui a proposé ce changement en disant: "Ce sont les délégués qui sont mandatés pour décider des orientations du mouvement et l'élection des membres de l'exécutif représente la continuation de ce mandat".

Il devait également faire sien l'argument d'un autre intervenant qui a mentionné que lui, comme délégué, devait expliquer aux membres de son syndicat local "qui était tel candidat, quelles étaient les qualifications de tel autre parce qu'ils ne les connaissent pas nécessairement, surtout quand le candidat vient d'une autre région".

L'ancien président de la CSD estime donc que les syndiqués de la base accorderont alors un mandat à leurs délégués et que ceux-ci le rempliront lors des élections tenues au congrès. Ce changement lui apparaît donc moins significatif qu'on pourrait le croire à première vue "d'autant plus, a-t-il précisé au cours d'une entrevue, que cela respecte nos règlements d'une part et que d'autre part cette idée avait été lancée à plusieurs reprises dans le passé".

Elections

Les délégués ont exercé d'ailleurs leur droit de vote pour élire le vice-

président. Les délégués ont eu à se prononcer car le départ de Paul-Emile Dalbé, remplacé par Jean-Paul Hétu, ancien vice-président, avait laissé ce poste vide après la fin des mises en candidature.

Déjà, les noms de Jean-Paul Hétu, à la présidence, de Réal Labelle, au secrétariat, et de Jacques Dion, à la trésorerie, étaient connus, ceux-ci n'ayant pas eu d'opposants.

Le poste laissé par le président Jean-Paul Hétu a été comblé par le permanent syndical Claude Gingras, qui a devancé Jeannot Picard, directeur professionnel de la Fédération de la métallurgie, des mines et des produits chimiques.

Au conseil de direction, deux femmes ont fait leur entrée: Johanne Létourneau de la Beauce qui est issue du secteur des caisses populaires et Thérèse Benoit-Paquet, qui a représenté la CSD au Conseil du statut

de la femme et qui a été élue l'une des dix femmes de l'année lors du 12^e Salon de la femme.

Retraite

Le projet de loi 15, étendant de façon facultative l'âge de la retraite à 70 ans, a fait l'objet d'une condamnation par les délégués au congrès.

Les membres de la CSD reprochent notamment au projet de ne pas passer à la contrepartie de la retraite à 60 ans. Ils reprochent aussi au projet d'imposer le versement des cotisations au régime des rentes aux travailleurs de 65 ans et plus qui auront décidé de se prévaloir de la prolongation de leur emploi. Ils s'insurgent également contre le fait que l'employeur de plus de 65 ans ne pourra toucher ses prestations de rentes qu'à sa retraite véritable. De plus, les délégués se sont demandés si ce n'était

pas une loi suicide pour certains travailleurs qui s'obstinent à travailler après 65 ans.

Les délégués se demandent aussi si ce projet n'a pas pour but de faire payer aux travailleurs les fonds que les employeurs n'ont pas versés dans les caisses de retraite.

Le trésorier Jacques Dion s'est fait le plus rude attaquant de ce projet de loi. Pour lui, il est impossible "d'accepter un tel projet, un autre peut-être, a-t-il dit, mais pas celui-là".

Une fois la proposition condamnant le projet de loi 15 acceptée, il a néanmoins mentionné qu'en dépit de ses positions politiques bien connues, il s'était bien entendu avec le ministre Denis Lazure, ce dernier acceptant d'ailleurs aisément certaines de ses recommandations au niveau du régime des rentes. Il a donc confié aux congressistes qu'il espérait toujours d'autres amendements au projet de loi.

Retour au travail à la Falconbridge de Chapais

CHAPAIS (d'après UPC) — Les employés de la compagnie Falconbridge de Chapais, en grève depuis un mois, ont repris le travail aujourd'hui après avoir voté dans une proportion de 55 pour 100 en faveur de leur nouveau contrat de travail d'une durée de trois ans, a confirmé M. Raynald Tardif, porte-parole syndical.

M. Tardif, président du Syndicat des travailleurs miniers de Chapais, a dit qu'environ 340 mineurs avaient voté vendredi pour accepter le contrat de travail qui augmentera leur salaire horaire de base de \$1,20 pour la première année, le faisant passer de \$9,43 à \$10,63.

La convention prévoit pour les deux autres années des hausses de \$0,65 et \$0,75 de l'heure. De plus, une clause concernant le coût de la vie, applicable tous les quatre mois, apportera une majoration d'un

cent l'heure pour chaque tranche de \$0,35 d'augmentation du coût de la vie, a ajouté M. Tardif.

Pour ce qui est des congés, les 550 employés bénéficieront de trois semaines de vacances après trois ans de service et de quatre se-

maines après huit ans. De plus, la compagnie a accepté que la mine soit fermée pour un congé de six jours durant la période de Noël.

La compagnie consent par ailleurs à payer des allocations mensuelles de \$4 pour

les vêtements et \$125 par année pour les boîtes de travail et les casques de sécurité.

La grève légale de ces travailleurs affiliés à la CSN avait débuté le 6 mai, la principale cause de désaccord étant les salaires.

Policiers d'Halifax en grève: projet d'enquête

HALIFAX (d'après UPC) — Une commission d'enquête pourrait être formée d'ici peu pour trouver une solution à la grève des 196 policiers d'Halifax, déclenchée il y a dix jours.

Cette enquête pourrait être confiée à une personne seule dont les recommandations cependant ne seront pas nécessairement exécutoires mais qui pourraient néanmoins servir de relance à des négociations. La semaine dernière, les deux parties au conflit avaient rejeté l'arbitrage obligatoire.

Cette possibilité a été émise hier par le ministre du Travail de la Nou-

velle-Ecosse, M. Ken Streatch.

Contrairement à la semaine dernière, le week-end s'est passé dans le calme. Cinq arrestations ont été effectuées par les officiers non syndiqués, mais c'était essentiellement pour usage immodéré de liqueurs alcooliques et non pour méfaits publics ou vandalisme. Près d'une quarantaine de personnes avaient été arrêtées la semaine dernière relativement à des désordres et des assauts contre le quartier général de la police par des vandales et des émeutiers.

11^e envoi missionnaire

Monsieur Louis-Albert Vachon s'est attardé auprès d'un enfant après la célébration du onzième envoi missionnaire du diocèse de Québec, hier à l'église Saint-Jérôme de Charlebourg. Plus d'un millier de personnes de la région pastorale des Laurentides ont assisté au rassemblement dont le thème, "Un monde à refaire", voulait souligner l'apostolat qu'exercent dans plus de 50 pays environ 750 missionnaires de la communauté chrétienne de Québec.



Le Soleil, Clément Thibault

CONSOMMATEURS! COMPAREZ NOS PRIX AVANT D'ACHETER!

Pour la rénovation extérieure de votre maison ou tout autres réparations, CONSULTEZ-NOUS!

Avec les revêtements d'aluminium ALCAN, c'est

FINI LA PEINTURE

- Installons aussi déclinés de vinyle, acier et masonite etc.
- Dépositaire de portes-fenêtres de toutes sortes — sans entretien.

N'ACHETEZ JAMAIS SANS AVOIR VU VISITEZ NOTRE SALLE DE MONTRE AU...

Estimation gratuite

GARANTIE JUSQU'A 40 ANS

RÉNOVATION

DECOR de Québec Inc.

522-2084

188 Av. Lamontagne (face au Collisée)



Économisez à l'achat de 3 paires de bas culotte



- A- "Smoothies" par Kayser. Culotte et pointe renforcées. Gousset doublé coton. Taupe, neutre, nue.
18 709 1.29; 3/3.69
- "Smoothies" même caractéristique que ci-haut, mais pied sandale.
18 719 1.29; 3/3.69

- B- "The very thing" bas avec culotte de soutien de Kayser, en nylon et élasthanne Lycra; Jambes nylon diaphane, pointe renforcée. Choix de 3 couleurs, neutre, taupe, nue.
19 056 1.59; 3/4.50

Bas pour dames — Rayon 75

Vous en avez pour votre argent...et plus

Simpsons-Sears Limitée

Voici l'assurance-vie qui tient tête à l'inflation.



Lorsque le coût de la vie augmente, votre assurance-vie devrait suivre la même courbe. Sinon, votre famille pourrait manquer de protection.

C'est bien compliqué, dites-vous? Ça va coûter trop cher? Eh bien, j'ai de bonnes nouvelles pour vous! Je suis un agent de la New-York Life, et je peux vous offrir une toute nouvelle clause d'indexation automatique de votre assurance.

Vous n'avez pas à reviser votre police chaque année. Inutile de subir un examen médical ou de remplir un formulaire! Il vous suffit de demander qu'on inclue cette clause lorsque vous souscrivez une de nos polices courantes avec valeur de rachat.

Ensuite, chaque année, nous majorons automatiquement la valeur nominale de votre police, à condition que la hausse de l'indice des prix à la consommation justifie une augmentation d'au moins \$500.

Les primes que vous payez pour cette protection supplémentaire sont inférieures à celles d'une nouvelle police. Alors, non seulement vous tenez tête à l'inflation, mais vous lui faites échec en même temps!

Vous aimeriez en savoir plus long? Je suis votre agent de la New-York Life. Alors, posez-moi vos questions!

J'écoute.

Au service des Canadiens depuis 1858
Assurance sur la vie, assurance de groupe et assurance-maladie, régimes de rentes et de retraite.

(418) 529-0486 à Québec
Bureau 612, 2, Place Québec, G1R 2B5
Directeur: Jacques Kalfon



Révolte dans une 2e prison en C.-B.

(D'après UPC) — Les détenus du pénitencier à sécurité maximum de Kent, en Colombie-Britannique, se sont révoltés hier à la suite d'incidents apparemment inspirés, selon les autorités, par l'émeute survenue, mardi dernier, à la prison de Matsqui.

Il n'y a pas eu de blessé sérieux et les dégâts matériels sont minimes, selon un porte-parole de la prison, M. Michael Hale. Les autorités tentent d'établir s'il y a lieu de faire un lien entre les deux soulèvements. Les deux institutions sont en effet situées à quelques milles l'une de l'autre.

Entre-temps, à Matsqui, la relocalisation des détenus s'accélère. Cinquante-trois tentes pouvant abriter de six à huit hommes chacune, ont été érigées hier, par les détenus eux-mêmes, et ils y demeureront jusqu'à ce que les réparations, dont le coût pourrait atteindre \$16 millions, soient terminées. Leur séjour sous les tentes pourrait durer plusieurs mois.

Lors de l'émeute de mardi dernier, six bâtiments, dont le gymnase, furent incendiés par les mutins.

Les prisonniers considèrent leur relocalisation un peu comme une vacance, dans la mesure où ils passeront plus de temps dehors que lorsqu'ils étaient enfermés dans la prison.

La nourriture est préparée dans un hôpital psychiatrique situé tout proche de là, la cuisine et la cafétéria ayant été incendiées.

L'émeute avait éclaté à la suite de l'établissement d'un nouveau système de paiement du travail des détenus qui éliminait le temps supplémentaire et autres bénéfices.

Les autorités du pénitencier de Kent n'ont pas encore établi les motifs qui ont incité les 166 détenus de cette institution à déclencher leur "bingo".

Dès hier soir, tout était sous contrôle. Là aussi, les mutins ont tenté d'incendier leur prison. Seuls le gymnase et le bloc cellulaire ont été endommagés par l'incendie.

Plusieurs unités de la Gendarmerie royale ont pris position autour de la prison pour prévenir toute évasion, dès que les flammes ont pris de l'ampleur.

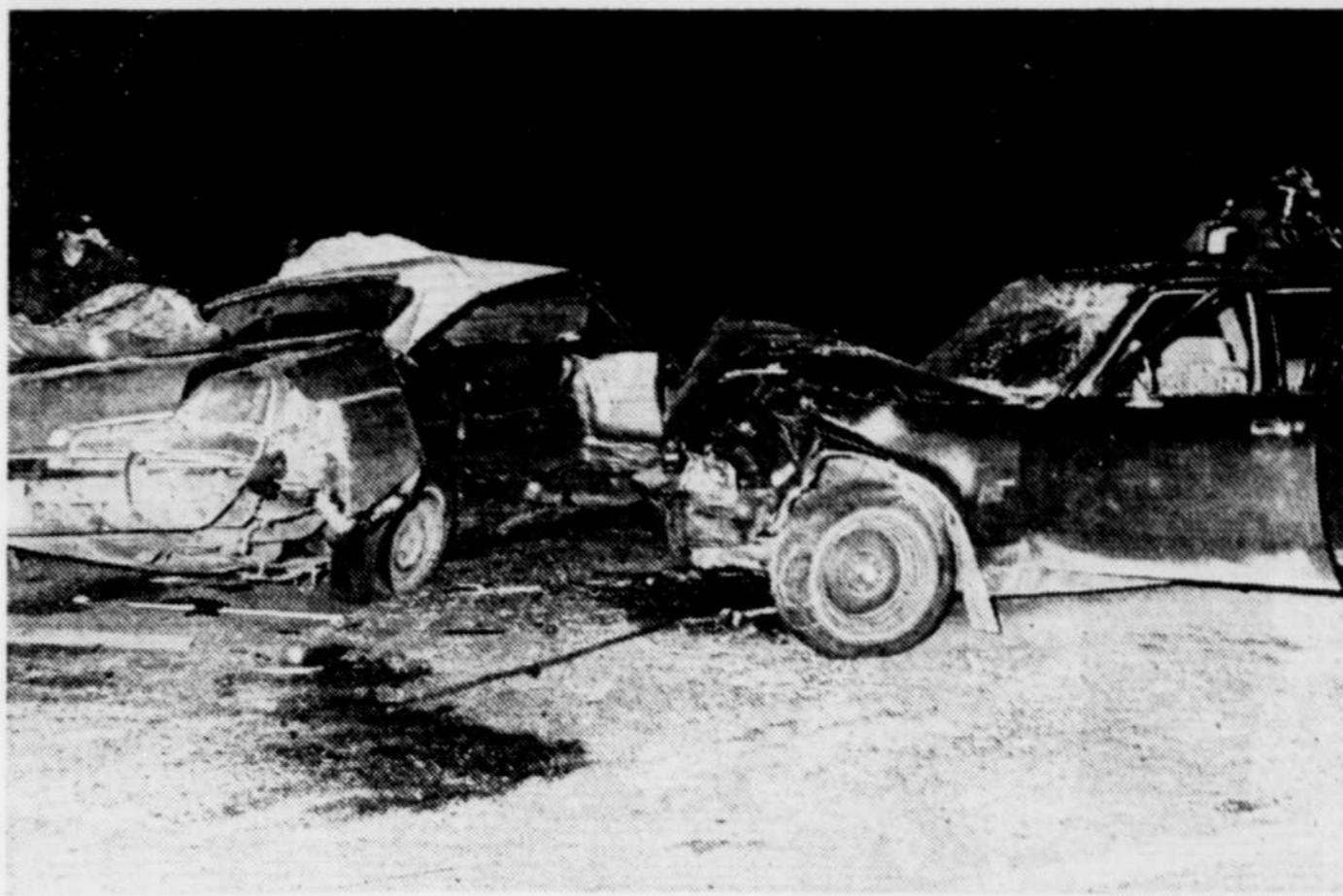
A Kent également, les détenus sont condamnés à demeurer à l'extérieur en attendant d'être relocalisés pour une période indéterminée mais en tout cas beaucoup plus courte que celle des prisonniers de Matsqui.

Le Pérou renverra 37 détenus

LIMA (AFP) — Les 37 Canadiens incarcérés à Lima pour trafic de drogue seront renvoyés dans leur pays pour y purger leur peine, après avoir été jugés au Pérou, a annoncé le ministre péruvien de la Justice, M. Felipe Osterling.

Cette mesure de rapatriement s'inscrit dans le cadre d'un accord bilatéral, semblable à celui qui existe entre le Pérou et les États-Unis, a précisé M. Osterling.

M. Paul Chrétien (20 ans), neveu du ministre canadien de la Justice, figure parmi les détenus pour trafic de drogue au Pérou. Arrêté le 9 avril 1979, M. Chrétien, qui souffre d'une blessure à la tête, aurait fait un séjour à l'hôpital à Lima.



La tragédie survenue hier boulevard Talbot, près de Stoneham, a fait un mort, plusieurs blessés et au moins un des trois véhicules impliqués est une perte totale.

3 morts sur les routes de la région de Québec

par Andrée ROY

Trois pertes de vies sont à déplorer sur les routes de l'Est du Québec au cours du week-end. Une tragédie routière sur le boulevard Talbot, tard hier soir, a fait neuf blessés et a causé la mort d'une fillette de deux ans qui n'a pu être identifiée que tard cet avant-midi.

Selon des renseignements recueillis sur place par LE SOLEIL, la tragédie s'est produite à environ deux kilomètres au nord de la sortie menant à Saint-Adolphe de Stoneham, sur une partie droite du boulevard, à un endroit où la route offre trois voies, dont une pour véhicules lents dans une montée. Trois voitures ont été impliquées dans l'accident, dont une "station-wagon" dans laquelle prenaient place plusieurs enfants. Une fillette a été gravement blessée et elle a succombé à ses blessures plusieurs heures plus tard. La collision entre l'auto de ses parents et celle d'un autre individu a été très violente. Le troisième véhicule a été happé à la suite du premier impact et il a eu l'arrière à moitié arraché sous le choc.

Alertés vers 23h15, les agents de la SQ du poste Québec-Métro ont fait procéder à trois voyages par ambulance jusqu'à un hôpital de Québec. Au moins un des trois véhicules est une perte totale.

Par-dessus le terre-plein

Un autre accident sur le boulevard Laurentien à Québec, a fait un mort et six blessés samedi. Il s'est produit vers 19h10 à la hauteur de la sortie des Cèdres. Christine Bélanger, âgée de 19 ans, aurait perdu la maîtrise de la voiture qu'elle conduisait en direction nord-sud. Lancée dans un fort dérapage, l'automobile a traversé le terre-plein central qui, à cet endroit, ne comporte pas de bordure de pierre pouvant faire obstacle. Elle devait par la suite heurter de plein fouet une autre voiture, ayant à son bord cinq ou six personnes, qui circulait en sens inverse sur l'autre partie du boulevard.

La collision a causé la mort de Mlle Bélanger, qui demeurait au 4630

de Gaulle à Charlesbourg. Son compagnon, également de Charlesbourg, est au nombre des six personnes blessées dans l'accident, dont une grièvement, rapportaient les policiers. Les constables Marc Robin et Yves Racine, de la sûreté municipale de Québec, sont en charge de l'enquête.

qui sont actuellement effectués sur la route 138, en face de la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré, un automobiliste qui circulait sur cette artère dans la nuit de vendredi à samedi a perdu la maîtrise de son véhicule et a quitté la route.

Alain Huot, âgé de 19 ans, du 5015 Royale à Saint-Ferréol-les-Neiges, a perdu la vie au cours de cet accident. Il était seul au volant de sa voiture quand la tragédie s'est produite vers 2h05 du matin.

A Sainte-Anne-de-Beaupré

Sans doute oubliés des travaux

LE MARDI SOUPEZ à prix d'aubaine!

SEULEMENT



POUR UN DÎNER

COMPRENANT

- 3 morceaux de Poulet Frit à la Kentucky
- des frites dorées
- une salade de chou
- une tranche de pain à la grecque

Tous les mardis, La Villa du Poulet vous prépare un excellent repas de Poulet Frit à la Kentucky à \$2.39 seulement. Profitez-en pour vous régaler de bon poulet tout en économisant! Y en a pas d'autre!

PRÊT EN TOUT TEMPS DE 14 HEURES À LA FERMETURE.

LE MARDI à partir de 14h

\$2.39

Excepté fabrica

Le meilleur du chef, toujours de Poulet Frit à la Kentucky

UNE COMPAGNIE CANADIENNE

La Villa du Poulet

- 2577, boul. Père-Lelièvre, Duberger
- 3309, ch. Ste-Foy, Ste-Foy
- 2850, ch. St-Louis, Ste-Foy
- Coin du Progrès, St-Romuald
- 128, côte du Passage, Lévis
- 186, de l'Espinay
- 1000, La Canadière
- 5550, 3e Av. ouest, Charlesbourg
- 430, Bayard
- 7, Belle-Rive, Villeneuve
- 1099, boul. de la Chaudière, Cap-Rouge
- 9460, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg
- 392, boul. l'Ormière, Neufchâtel

Pêcheurs disparus retrouvés noyés près de Pont-Rouge

par Andrée ROY

Des plongeurs de la Sûreté du Québec ont finalement retrouvé, samedi après-midi, M. Jean-Paul Martel et son fils Maurice qui, partis à la pêche sur la rivière Jacques-Cartier jeudi matin, faisaient l'objet d'un avis de recherches tôt vendredi matin. Les deux hommes ainsi que la chaloupe dans laquelle ils prenaient place ont été découverts entre deux eaux, dans une fosse passablement profonde non loin du vieux moulin de Pont-Rouge, au pied du petit barrage.

Le caporal Vallée et son adjoint, l'agent Racine, ayant entrepris leurs recherches en plongée au début de l'après-midi de samedi, ont d'abord découvert la chaloupe, vers 16h. Celle-ci flottait presque à la verticale dans un petit remous, retenue par son ancre au bout d'une corde trop courte pour les profondeurs que peut atteindre la Jacques-Cartier dans ce secteur. Environ une heure et demie plus tard, c'est le corps de Jean-Paul Vallée, puis celui de son fils, 15 minutes après, qui étaient retrouvés non loin de là, dans la même fosse, révélait-on à la Sûreté du Québec.

Maurice Martel, âgé de 27 ans, demeurait au 310 route 138, à Saint-Augustin; son père, âgé de 59 ans, demeurait au 227 boulevard Notre-Dame, à Pont-Rouge. Les deux pêcheurs étaient recherchés depuis vendredi matin, alors qu'un hélicoptère avait été demandé par le poste de la SQ de Saint-Raymond de Portneuf pour tenter de localiser l'embarcation ou un de ses passagers.

Aucun des deux hommes ne s'était muni de gilet de sauvetage ou de coussin de flottaison, rapporte l'informateur du SOLEIL à la SQ. Une négligence trop souvent rapportée chez les amateurs de la pêche et des sports aquatiques, mais qui pardonne rarement sur des rivières aussi tourmentées que la Jacques-Cartier.

Noyé à identifier

D'autre part, des policiers de la SQ de Rivière-du-Loup ont retiré du fleuve Saint-Laurent le corps d'un noyé découvert hier matin par un marcheur. Le cadavre gisait à l'embouchure de la rivière aux Vases, à L'Isle-Verte, près de Rivière-du-Loup. Il a été trouvé vers 10h30.

L'agent Venant Gingras, de la SQ de Rivière-du-Loup, poursuit son enquête relativement à cette découverte. Le noyé n'était pas identifiable hier. On s'attend à en savoir plus long lors de l'autopsie qu'il subira ce matin, à la morgue provinciale de Québec, rue Semple. Il s'agirait d'une personne de sexe masculin.

Recherches au lac Jerry

Dans la même circonscription, la SQ du poste Notre-Dame-du-Lac a demandé l'aide de l'hélicoptère et de l'équipe de plongée basés à Québec pour entreprendre des recherches en vue de retrouver Richard Gagnon, âgé de 24 ans, rapporté disparu dans les environs du lac Jerry, près de Saint-Benoît de Packington, depuis 22h vendredi.

Le jeune homme a été vu de l'hôtel de Saint-Benoît situé près du lac Jerry, alors qu'il mettait son canot à l'eau pour traverser le plan d'eau, vendredi.

Dans sa piscine

Par ailleurs, M. Henri-Paul Picard, âgé de 40 ans, demeurant au 1260 Entremont à Saint-Marc-des-Carrières, s'est noyé après être tombé dans la piscine familiale vendredi soir. C'est son fils Serge qui l'a trouvé sans vie vers 20h30.

M. Picard marchait sur le patio qui encadre la piscine hors terre érigée dans sa cour. Il aurait perdu pied à la suite d'un malaise et serait tombé à l'eau. Personne ne se trouvait aux alentours lorsque la tragédie s'est produite.

20%

SUR TOUTE LA MARCHANDISE* EN MAGASIN

*Les uniformes sont exclus de cette vente



Centre d'achats Place Ste-Foy — 653-9363

LE MEILLEUR PRIX SANS INTÉRÊT

Vente sur tout achat de chaîne stéréo — télécouleur — four à micro-ondes — caméra vidéo, du 1er au 13 juin inclusivement.

\$76⁰⁰

PAR MOIS* TAXES INCLUSES (12 versements)

*totalisant \$912.00

Pour cet ensemble

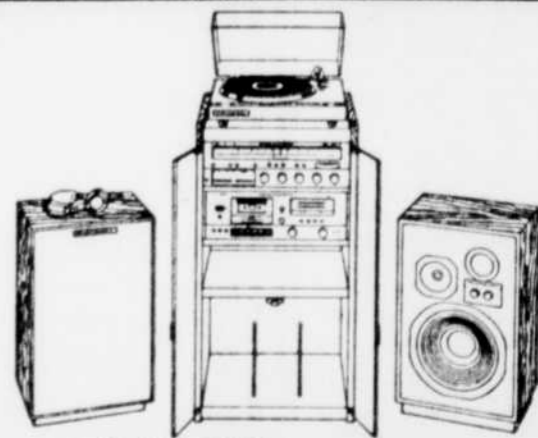
marantz

Supplément pour meubles et cabinet tel ou vidéo

modèle PC-2010 TELECOULEUR Panasonic

\$56 PAR MOIS

12 versements — Total \$672 Taxes incluses



- Modèle TT-2000 Tourne-disque semi-automatique à entraînement direct, au bras de lecture droit et de faible masse
- Pickering AM2 de haute qualité
- Modèle SR-2000 Ampli-synchronisateur d'une puissance totale de 60 watts
- Modèle M-84 Enceintes acoustiques à 3 voies, très efficaces avec réglages de l'aiguë et de la moyenne



20" COULEUR GARANTIE DE 4 ANS INCLUSE

sélectronique

SONY. Panasonic Technics BOSE marantz PIONEER JBL ADVENT

600, BELVEDERE, QUEBEC — 683-2525

N.-B.: retour des profs

FREDERICTON (PC) — La Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick et le Conseil du trésor de la province ont conclu hier, une entente de principe mettant fin à la grève déclenchée par les syndiqués vendredi.

Le vice-président de la fédération, M. Dawson Murray, a annoncé le retour des 8,000 syndiqués à leur poste immédiatement et la reprise des cours.

Les détails de l'entente n'ont pas été dévoilés. Les enseignants seront appelés à ratifier l'accord dans deux semaines. M. Murray l'a simplement qualifiée comme "un accord que la fédération peut accepter". Avant de débrayer, les professeurs avaient entrepris une grève du zèle où ils refusaient de prendre part aux activités para-scolaires.

Plus de femmes diplômées à Laval

Madame Livia M. Thur, vice-présidente associée de l'Office national de l'énergie, et M. Jean-Marie Poitras, président du groupe La Laurentienne, ont reçu des doctorats honorifiques de l'université Laval de Québec, samedi, lors de la collation des grades des deuxième et troisième cycles. Un doctorat en sciences sociales a été conféré à Mme Thur, et un en sciences de l'administration à M. Poitras.

Sous la présidence du recteur Jean-Guy Paquet, la prestigieuse séance de collation des grades réunissait au Théâtre de la Cité universitaire des centaines de diplômés et leurs parents, les autorités de l'université et des personnalités du monde de l'enseignement universitaire québécois.

La promotion 1981 de l'université Laval est, sinon la meilleure, une des plus importantes de l'histoire de cette institution, qui a conféré 494 titres de maîtrise et 55 de doctorat, soit près de 20 pour 100 de plus que l'année dernière.

Le domaine des sciences humaines a connu une augmentation impressionnante, avec 80 diplômés comparativement à 13 en 1980, 306 en maîtrises (253 l'an dernier), et le même nombre de doctorats, soit 27.

D'année en année, le nombre des femmes diplômées s'accroît. Elles représentent 32 pour 100 des diplômés, alors que l'an dernier elles figuraient dans une proportion de 27 pour 100.

Quatre sommités de l'université Laval ont été honorées comme professeurs émérites. Ce sont MM. Albert Alarie, professeurs à la faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation; Gérard Dion, professeur à la faculté des sciences sociales; Roméo Miville, professeur à la faculté des sciences de l'éducation, et René Pomerleau, professeur à la faculté de foresterie et de géodésie.

Note discordante

Les professeurs de l'université devaient manifester leur mécontentement à l'endroit de la direction, en affichant une "présence silencieuse" à la cérémonie.

Les membres du SPUL avaient choisi cette forme "éloquente" de protestation pour dénoncer ce qu'ils appellent l'attitude de mépris de l'administration envers ses professeurs, en ce qui concerne les relations de travail.

Les professeurs voulaient aussi montrer leur désaccord sur le choix des récipiendaires de doctorats honorifiques.



Costumes, décors, spectacles, jeux éducatifs

Une impressionnante exposition internationale à laquelle participent près de 20 pays. Grâce à de nombreux panneaux, à des maquettes et des mannequins on découvrira la longue histoire de l'opéra.

Spectacles

Le célèbre Georges Coulombe et Sylvia Burla avec le pianiste Jacques St-Jean.
Les jeudi et vendredi
11 et 12 juin à 18h30 et 19h15.
Le samedi 13 juin à 11h et 12h30.

